

PROCES VERBAL
CONSEIL DU 28 MARS 2011

La séance est ouverte à 09 H 30
sous la présidence de Monsieur Eugène CASELLI
Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Michel AMBROSINO - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIA - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Gérard BISMUTH - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Sylvia BONIFAY - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Xavier CACHARD - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Didier GARNIER - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Gérard GUISSANI - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Laurence JOUANDON - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Myriam MALLIA - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Frédéric OUNANIAN - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gerard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Pierre REPIQUET - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Daniel SIMONPIERI - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - André VARESE - Martine VASSAL - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

ETAIENT ABSENTS ET REPRESENTES :

Mesdames et Messieurs :

Francis ALLOUCH représenté par François-Noël BERNARDI - Jean-Louis BONAN représenté par Jacqueline MAURIC - Vincent BURRONI représenté par Christian AMIRATY - René CANEZI représenté par Jean-Louis TIXIER - Eric DI MECO représenté par Maxime TOMMASINI - Eric DIARD représenté par Xavier CACHARD - Frédéric DUTOIT représenté par Patrick MAGRO - Robert HABRANT représenté par Gérard SBRAGIA - Fabrice JULLIEN-FIORI représenté par Danielle MILON - Mourad KAHOU - représenté par Mireille FOURNERON - Jean-Paul MARIA-FABRI représenté par Marie-Thérèse CARDONA - Lucien MERLENGHI représenté par Gérard GRAUGNARD - Christine ORTIZ représentée par Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Gilles PAGLIUCA représenté par Bruno GILLES - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Antoine ROUZAUD représenté par Benoît PAYAN - Jean VIARD représenté par Bernard MOREL.

ETAIT ABSENT ET EXCUSE :

Monsieur :Roland BLUM.

(La séance est ouverte à 9 heures 35)

Monsieur LE PRESIDENT.- Le quorum étant fixé à 79, il est constaté qu'il est atteint, la séance est ouverte.

En ce début de séance, je voudrais saluer les conseillers généraux faisant partie de cette assemblée qui ont été élus ou réélus : MM. Vincent Burroni, Christophe Masse, Eric Le Disses, Patrick Boré, Roland Giberti et Didier Garnier.

(Applaudissements)

II – INSTALLATION D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE

Monsieur LE PRESIDENT.- Nous allons procéder à l'installation d'un nouveau conseiller communautaire. M. Jocelyn Zeytoun a en effet démissionné de son mandat de conseiller communautaire en février 2011.

Monsieur CHENOZ.- Pourquoi ?

Monsieur LE PRESIDENT.- Il était en cumul à ce moment-là.

Conformément aux dispositions de l'article L 5215 10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est remplacé dans cette fonction par M. Jean-Pierre Ravoux, conseiller d'arrondissements de Marseille que je suis heureux d'accueillir.

(Applaudissements)

I – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 11 FEVRIER 2011

Monsieur LE PRESIDENT.- Je soumetts à votre approbation le procès verbal de la séance du 11 février 2011. Y a-t-il des observations ?

(Pas d'observation)

Il n'y en a pas, il est considéré comme adopté.

Le procès verbal de la séance du 11 février 2011 est adopté.

III – COMPTE RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT

Monsieur LE PRESIDENT.- Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient que le compte-rendu des décisions du Président soit porté à la connaissance du Conseil. Il vous a été transmis en même temps que l'ordre du jour et les dossiers de cette séance.

IV – COMPTE RENDU DES DECISIONS DU BUREAU DU 11 FEVRIER 2011

Monsieur LE PRESIDENT.- Conformément aux dispositions de la délibération 004/314 CC en date du 31 mai 2008, il convient de rendre compte au Conseil des décisions du Bureau du 11 février 2011. Elles vous ont été communiquées en même temps que l'ordre du jour et les dossiers de cette séance.

Nous passons à l'ordre du jour proprement dit.

III – EXAMEN DES RAPPORTS

COMMISSION FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Coulomb, la Commission Fonctionnement s'est réunie le lundi 21 mars 2011, pouvez-vous me faire un compte-rendu de ces travaux ?

Monsieur COULOMB.- La Commission a bien travaillé. Tous les rapports ont été approuvés en Commission. Les quatre premiers rapports concernent le vote du budget pour l'année 2011, il y a eu une réserve de vote du groupe UPAC à l'exception de M. Giorgi qui a voté pour.

Le rapport concernant la dotation pour le projet de reconfiguration du stade Vélodrome a également fait l'objet d'une réserve de vote du groupe Communistes, Républicains et Citoyens et de M. Sémériva. Enfin le rapport n°22 a reçu une réserve de vote du groupe Communistes, Républicains et Citoyens et du groupe Faire Gagner Marseille Provence Métropole.

1. FCT 001-28/03/11 CC - Approbation du Budget Primitif 2011

Monsieur GIORGI.- Monsieur le Président, mes chers collègues, je rappelle que cette année pour la première fois, il y a la création de budgets annexes pour ce qui concerne le transport et le traitement et la collecte des déchets. Il est proposé au Conseil de Communauté d'approuver le budget principal et les budgets annexes. Toutes les notes détaillées ont été distribuées.

Comme l'a dit M. Coulomb, il y a eu un avis favorable de la Commission avec une réserve de vote du groupe UPAC.

Madame NESPOULOUS.- Monsieur le Président, chers collègues, les élus Europe Ecologie les Verts demandent un vote séparé sur le budget primitif annexe 2011 de l'eau et sur celui de l'assainissement.

Lors du Conseil de Communauté du 10 décembre 2010, nous avons proposé qu'un avenant soit ajouté au contrat du « Canal de Marseille » pour réduire la part du délégataire et augmenter celle de la Communauté Urbaine dans ce qu'on appelle : le « prix de l'eau ».

Ce type d'avenant étendu aux différents contrats aurait permis à la Communauté Urbaine de se doter de moyens efficaces et indépendants pour :

- analyser les actuelles délégations de service public,
- reprendre le contrôle sérieux des services publics correspondants,
- préparer la suite de ces délégations,
- étudier sérieusement les modalités d'un passage en régies publiques.

Etant donné l'importance des bénéfices réalisés par les actionnaires des sociétés privées, la SEM et de la SERAM (les multinationales Véolia et Suez), il nous semblait juste de mieux répartir « le prix de l'eau ». Nous souhaitons une diminution de la rémunération du délégataire au profit de la collectivité et des usagers pour permettre à la Communauté Urbaine de financer de manière indépendante :

- les charges de contrôle des délégataires et de la fin des délégations de service public,

- et l'étude de la mise en place des régies publiques.

En l'absence de réponse du Président à notre demande, sachant que l'assemblée délibérante doit choisir le futur mode de gestion de l'eau et de l'assainissement en 2011, nous présentons deux amendements aux budgets qui doivent permettre aux services de la Communauté et aux élus de décider en connaissance de cause.

Le premier amendement concerne le budget annexe de l'eau.

Dans les dépenses d'exploitation, il s'agit d'augmenter de 50 000 euros le chapitre « études et recherche » pour permettre de financer un contrôle des délégations et une étude complète et détaillée d'un passage en régie pour le service public de l'eau.

Pour que l'amendement soit équilibré en recette, le chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées » des recettes d'investissement est augmenté de 50 000 euros (du fait de la diminution correspondante du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement).

Le deuxième amendement est analogue au premier, mais il concerne le budget annexe de l'assainissement.

Nous rappelons aux élus que le budget est voté par chapitre et que l'amendement et le vote par chapitre sont de droit.

Monsieur le Président, chers collègues, l'assemblée délibérante devra choisir un mode de gestion de l'eau et l'assainissement en connaissance de cause. Un bilan complet des actuelles délégations est le préalable indispensable.

Comment envisager de choisir un futur mode de gestion si nous ne connaissons pas l'état actuel de notre patrimoine ? La Communauté Urbaine est propriétaire d'un vaste réseau d'adduction, de traitement et de distribution qui est géré par les délégataires. Mais les rapports d'audit des années précédentes ne nous informent pas sur leur état de vétusté et leur taux de renouvellement.

Comment envisager de choisir un futur mode de gestion si nous n'avons pas une connaissance précise du personnel au service de l'eau et l'assainissement ?

Chers collègues, comment pourrez-vous choisir le futur mode de gestion si le passage en régie n'a pas été étudié sérieusement ? Nous avons besoin d'une étude approfondie concernant le passage en régie, étude s'appuyant sur un bilan complet des actuelles délégations de service public.

Nous vous invitons à voter favorablement nos deux amendements. Merci.

(Applaudissements)

Monsieur COULOMB.- Monsieur le Président, mes chers collègues, le budget 2011 qui nous est proposé aujourd'hui s'inscrit en droite ligne du rapport sur les orientations budgétaires qui ont fait l'objet de débats lors de notre dernière séance du 11 février dernier.

Je ne me lancerai pas dans une présentation exhaustive de tous les points de ce budget 2011, mais vous me permettrez de revenir sur quelques éléments fondamentaux.

En premier lieu, si ce budget est sans surprise comme l'a montré le débat des orientations budgétaires et le document qui vous est soumis aujourd'hui, il le doit à la mise en place d'une nouvelle culture budgétaire basée sur la prospective et la programmation de nos grands investissements. Cette démarche nous a permis lors des exercices précédents, de corriger la dérive qui était la nôtre et nous permet aujourd'hui de proposer un budget cohérent pour 2011 alors que nous devons assumer cette année, à la fois la mise en place de la réforme sur la fiscalité des entreprises, la mise en service en année pleine du centre de traitement des déchets de Fos sur Mer et la mise en œuvre des amortissements sur les infrastructures du réseau de transport en commun du fait de la mise en place du budget annexe des transports.

Pour revenir au détail de nos recettes, je souhaiterais aborder le problème de la réforme de la fiscalité des entreprises. Je ne reviendrai pas sur la perte de dynamisme de cette fiscalité, mais il paraît utile de dresser un petit comparatif entre les deux situations.

Alors que précédemment les ressources du budget général, hors Versement Transport et Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, se répartissaient rapidement entre 87% en provenance des entreprises, 11% en provenance des ménages et un peu plus de 2% sous forme de compensations de l'Etat, aujourd'hui, elles se répartissent de la façon suivante : 38% en provenance des entreprises, 46% en provenance des ménages et 7% sous forme de compensations de l'Etat.

Il apparaît ici clairement que notre possibilité d'action se résume in fine à la seule variation des prélèvements sur les ménages car la part en provenance des entreprises se trouve très encadrée et plafonnée ainsi que sa liaison, de façon très dépendante, avec la variation de la fiscalité ménages. Les compensations de l'Etat ont vu leur part multipliée par 5 avec l'incertitude actuelle d'une extinction sur 20 ans par saut de 5% par an, c'est du moins ce que propose Gilles Carrez le Rapporteur du Budget à l'Assemblée Nationale.

Nous voyons donc clairement à l'aune de ce comparatif que la réforme applicable pour la première fois cette année en 2011 fait porter la charge de la fiscalité principalement sur les ménages.

Le Président Caselli a pris l'engagement de ne pas toucher aux taux actuels. Cet engagement sera à nouveau respecté en 2011 et tout sera mis en œuvre pour garantir cet engagement jusqu'à la fin du mandat.

Certes, nos ressources bénéficient cette année d'une partie des retombées dues à la modification de l'abattement général décidé par la Ville de Marseille, mais le coût porté au dynamisme de l'ancienne Taxe Professionnelle génère pour notre collectivité un manque à gagner d'un peu plus de 20 millions d'euros par an.

Cependant, grâce à une politique continue de maîtrise et de contrôle des dépenses au niveau du fonctionnement, le budget général nous permet cette année encore de dégager un autofinancement net, faible il est vrai, mais positif.

Sur ce point des dépenses de fonctionnement, je voudrais aborder la question des dotations aux communes. Comme cela a été évoqué ici à maintes reprises et en Commission des Finances, nous allons lancer, dès le vote du budget 2011, une réflexion sur la nécessaire solidarité que nous devons mettre en place parmi nos 18 communes. La dotation actuelle doit permettre rapidement, par un nouveau mode de péréquation, d'agir sur cette solidarité sans bien entendu peser de trop sur le budget de chacune de nos communes.

En matière d'investissement, la programmation mise en place en début de mandat se déroule en toute continuité et nous permet de maintenir, cette année encore, les crédits de paiement à hauteur de 320 millions d'euros tous budgets confondus. Ces crédits de paiement mis en place dans notre budget 2011 vont nous permettre de continuer de mener à bien les grandes politiques publiques qui s'articulent autour des deux grands axes que sont l'environnement et l'attractivité de notre territoire, la promotion de notre territoire autour de la valeur d'excellence.

Je me permettrai d'insister sur ce dernier point car notre démarche budgétaire permet de promouvoir le développement économique de notre territoire pas uniquement autour des sciences de la connaissance et de la recherche, mais également en facilitant le développement de notre tissu industriel, par trop délaissé par le passé.

Pour financer ces investissements, le recours à l'emprunt a été limité à 180 millions d'euros ce qui a pour effet de peu impacter notre endettement global et notre capacité de remboursement qui, cette année encore, se situe au-dessous de 18 années, conformément à la feuille de route que le Président a mise en place en début de mandat.

Mais la grande innovation de notre budget, cela vient d'être évoqué par notre collègue Jean-Pierre Giorgi, réside dans la mise en place des budgets annexes concernant les transports et la collecte et le traitement des déchets. Outre la transparence nécessaire à la bonne gestion de notre collectivité, ces budgets annexes mettent en exergue le coût réel et les diverses incidences sur le budget général de ces deux grandes compétences de notre Communauté Urbaine. Ces outils nouveaux vont nous permettre, dans les années à venir, de prévoir et de mesurer toutes les évolutions qui vont intervenir sur ces deux services.

Le document budgétaire soumis à votre vote ce matin est donc un outil parfaitement adapté à la politique mise en place depuis le début de notre mandat. Il va nous permettre de faire face à nos engagements sans obérer l'avenir.

Nos marges de manœuvre étaient étroites en début de mandat, la nouvelle culture budgétaire mise en œuvre nous a permis de ne pas les réduire, mais bien au contraire de les élargir.

Bien entendu, mon groupe votera avec enthousiasme ce budget 2011, je vous remercie.

Monsieur MUSELIER.- Monsieur le Président, mes chers collègues, oui, l'année 2011 « *bouleverse la structure des ressources des collectivités territoriales* » je partage votre observation.

Oui, les budgets publics 2011 se construisent ou se sont construits « *dans une conjoncture incertaine* ».

Je vous en donne acte.

Non, je ne peux accepter de voir naître une polémique vis-à-vis de l'Etat et cautionner votre formule « *des mesures nationales défavorables aux collectivités locales* ».

La rigueur constitue désormais une réalité qui s'impose à tous. La réforme fiscale issue de la suppression de la taxe professionnelle et le gel strict des dotations de l'Etat sont la conséquence d'une conjoncture internationale dégradée et d'une dette cumulée. Nous ne pouvons plus aborder l'acte essentiel des institutions, le vote du budget, de la même manière que par le passé. C'est une réalité qui s'impose à tous.

La préparation de l'avenir doit faire l'objet d'un consensus républicain, au risque de dérapages démagogiques dans tous les hémicycles.

La question des déficits concerne autant l'Etat que la Sécurité Sociale et les collectivités locales.

La dette de l'Etat n'est pas née avec la crise, elle s'est dégradée depuis 30 ans. Elle a perdu sa couleur.

Elle n'est plus ni de Droite ni de Gauche : elle pèse sur tous les Français. Il n'y a pas d'un côté le contribuable national et de l'autre le contribuable local. Il y a seulement l'argent des français que nous avons le devoir de gérer au mieux.

Je n'installerai pas de polémique sur cette situation. Il faut l'assumer, au lieu de se réfugier derrière des accusations, des regrets ou parfois des anathèmes.

Je vous engage à suivre cette voie.

Car, en même temps que vous dénoncez des « *mesures nationales défavorables aux collectivités* », vous vous félicitez des 20,7 millions d'euros obtenus de l'Etat en février 2011, en vue du financement des trois lignes de bus à haut niveau de service et du prolongement de la ligne 1 du tramway.

Vous omettez toutefois de vous féliciter du courage politique de la Ville de Marseille qui a voté un abaissement de 15% à 5% de l'abattement général à la base à

compter de 2011. Cette décision devrait procurer mécaniquement, une recette extraordinaire de 10 millions d'euros à MPM...

Alors que vous et vos amis avez voté contre au Conseil Municipal de Marseille.

On ne peut pas parler du budget de la Communauté Urbaine sans parler de Marseille. Ce n'est pas faire offense aux autres communes dont les populations pour une large majorité travaillent, se divertissent, s'approvisionnent et se déplacent à Marseille.

Que vos amis politiques l'acceptent ou le refusent, Marseille est le moteur de ce territoire. Or, la faiblesse des subventions d'équipements données à Marseille par les collectivités territoriales, comparée à des villes comme Lille, Bordeaux, Strasbourg, Nantes, Nice, Toulouse ou Lyon oblige Marseille à un recours important à l'emprunt pour le financement des investissements, et de fait pénalise notre Communauté Urbaine.

La moyenne des subventions d'équipements reçues par ces grandes villes est de 59 €/habitant, alors qu'elle n'est que de 9€/habitant pour Marseille.

Avec cette ressource de 9€/habitant, Marseille se situe à 83% en-dessous de la moyenne nationale des villes de plus de 100 000 habitants car les contributeurs comme la Région et le Département ont réduit de 50% leurs soutiens financiers.

Pour les communes de cette taille de population, les subventions d'investissements représentent 15,7% des dépenses d'équipements. Elles ne représentent que 3,6% pour Marseille qui adhère à notre établissement public à fiscalité propre, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, dont elle constitue la principale composante avec plus de 80%.

Qui plus est, Marseille dispose d'un faible potentiel fiscal et, avec MPM, assujettit les Marseillais à un effort fiscal élevé.

Le potentiel fiscal des 3 taxes est de 630 €/habitant pour les autres grandes villes. Il n'est que de 339€/habitant pour Marseille.

Or, Marseille, est le cœur battant d'un territoire en matière culturelle, économique, universitaire et sportive par les grands équipements qu'elle héberge avec des charges de centralité extrêmement importantes.

Le jeu auquel se livrent vos amis, Président du Conseil Régional et Président du Conseil Général est condamnable au regard de la deuxième ville de France qui, en huit ans, a enregistré un gain de population de 53 000 habitants.

L'attitude politicienne qui consiste à appauvrir Marseille en la privant de ressources d'investissements par les collectivités territoriales va à l'encontre de l'intérêt de ses populations. Elle affaiblit le rôle moteur de Marseille pour le territoire. C'est une approche vicieuse, voire perverse, à tout le moins contre productive, du rôle du politique qui doit servir l'intérêt général.

La raison et l'intérêt supérieur du territoire métropolitain commandent au Département et à la Région de « tirer Marseille vers le haut » pour le développement de tous et notamment de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

Ce budget 2011 que vous nous présentez répond enfin à l'une de nos demandes, je vous en félicite et nous vous en félicitons tous. Il a le mérite, par la mise en place des budgets annexes des transports et de la collecte et traitement des déchets, de rendre plus facilement identifiables les flux financiers et permettre une lecture directe des résultats d'exploitation de ces deux services.

J'ai le sentiment que nous progressons.

Je vous réitère mes propositions constructives pour une démocratie apaisée, sereine, transparente, respectueuse des avis différents, des règles et des lois.

Un vrai contrat communautaire partagé.

Ces propositions du 11 février 2011, dans cet hémicycle, je vous les ai adressées par courrier en date du 24 février 2011.

A ce jour, vous ne m'avez pas encore répondu.

Elles étaient au nombre de 3.

Je vous proposais que nous présentions ensemble à M. le Préfet notre réflexion et si possible notre vision commune du Grand Marseille, quel que soit son nom. (Si le mot Marseille gêne, on peut bien entendu l'évoquer).

Je vous proposais de mettre en place une gouvernance protégée, en donnant la Présidence de la Commission d'Appels d'Offres à l'un des membres du groupe UPAC siégeant déjà à cette Commission, avec délégation de signature.

Je vous proposais d'organiser un « Grenelle Communautaire de l'Eau » intégrant pour l'aide à la décision, des usagers, des professionnels, des techniciens et des élus afin que le service de l'eau à nos concitoyens ne soit pas à son tour otage de forces extérieures comme l'a été le service de collecte et de traitement des déchets.

Vous avez choisi de ne pas me répondre. J'ai choisi d'avancer.

Concernant le Grand Marseille une nouvelle carte des EPCI sera dessinée d'ici fin 2011. Je vous inviterai à y réfléchir avec nous au sein d'un séminaire de travail. Je tiens également à vous informer que j'ai arrêté la date et le lieu du « Grenelle Communautaire de l'Eau » auquel j'aurai aussi l'honneur de vous inviter à participer, vous, les Verts et tous ceux qui veulent y participer.

Au-delà du budget annexe des transports et de la collecte et traitement des déchets, vous évoquez un budget qui « *connaît des bouleversements dans la structure de ses recettes du fait de la réforme de la Taxe Professionnelle* ».

En effet, l'année 2011 est la première année de pleine application de la réforme de la Taxe Professionnelle. L'essentiel des ressources fiscales ne provient plus du secteur économique, mais des ménages.

J'y vois là une raison supplémentaire pour que tous les élus, quel que soit leur rang ou leur délégation, sachent faire des économies de gestion et intègrent la nécessaire rationalisation de l'activité des services publics pour pouvoir continuer à développer leurs politiques et servir leurs concitoyens.

Jamais, et on l'a bien vu dimanche, l'engagement individuel et collectif n'a été aussi nécessaire, jamais le découragement et la lassitude de nos concitoyens n'ont été aussi grands. Les élus doivent savoir l'entendre. Ils doivent en tirer les conséquences dans leur attitude vis-à-vis de la dépense publique et refuser toute fuite en avant.

Contrairement à ce que vous faites, ce n'est pas uniquement en termes de raréfaction des ressources fiscales qu'il faut raisonner, mais aussi en termes de compressions des dépenses.

Si j'observe : la masse salariale qui accroît son dérapage de 6 millions d'euros amorcé en 2010 ; la subvention d'équilibre reversée à la RTM qui avait déjà vu une augmentation de 10 millions d'euros en 2010 ; le surcoût de l'incinérateur que nous ne connaissons toujours pas et que je redoute de voir atteindre les 100 millions d'euros ; je crains que vous ne soyez pas encore sur la bonne voie et qu'il vous reste encore une forte marge de progrès...

Dans un rapport de 171 pages vous nous présentez une démarche comptable, un guichet technique. Il n'y a pas de souffle, pas de vision.

A mi-mandat, nous ne sentons toujours pas de souffle et nous ne pouvons que constater l'absence de lisibilité donc de vision.

Vous omettez totalement d'aborder le mouvement massif de métropolisation qui se renforce sur l'ensemble de la planète, dans le cadre d'une économie de la connaissance et de l'innovation. Marseille et Aix en Provence, que le journal l'*Express* a mises à l'honneur ces deux dernières semaines, sont de véritables pépites. Elles courent le risque de s'asphyxier par le manque d'investissement en infrastructures de transport, notamment.

Le taux d'investissement en infrastructures de transport rapporté aux dépenses d'investissement de Marseille Provence Métropole est indigent.

Relier les pôles économiques majeurs est une nécessité et une urgence absolue.

Elle doit être la colonne vertébrale d'un plan d'ensemble ambitieux que vous n'avez toujours pas esquissé après trois années de présidence alors que le « rapport 2009 sur le développement » de la Banque Mondiale montre le rôle clé de l'urbanisation dans le développement économique et donc pour l'emploi.

Il est urgent de miser sur de grandes métropoles afin de revitaliser notre pays pour le plus grand bénéfice de tous nos territoires, respectant la proximité, respectant les Maires et bien entendu permettant à la métropole de se développer. Marseille Provence Métropole doit figurer dans cette catégorie. Il nous appartient d'y veiller et d'y travailler.

Vous ne pouvez avoir une approche purement comptable et technique.

Un budget est la traduction de choix politiques. A mi-mandat nous ne voyons toujours pas où vous allez. Sans orientation claire, c'est l'immobilisme, donc le déclin assuré.

Au vu de ces considérations et de cette situation, en cohérence avec ce que nous avons exprimé lors du débat d'orientations budgétaires, je propose que les membres du groupe UPAC s'abstiennent sur les rapports n°1, 2, 3, 4, 6, 7 et 8 qui concernent des choix budgétaires particulièrement fades et insipides.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

Monsieur MAGRO.- Monsieur le Président, chers collègues, pour la 3^{ème} année consécutive notre budget primitif est marqué par une amélioration des indicateurs dans les domaines de l'autofinancement et de la dette.

Mais ces améliorations sont fragiles et pour 2011, une série de recettes en augmentation risquent de ne plus se reproduire. La plus conséquente vient de l'augmentation du Versement Transport des entreprises qui passe de 1,8% à 2 % de la masse salariale, ce qui génère 15 millions d'euros supplémentaires. Je ne dirai rien sur la suppression des abattements à Marseille car cela obligerait à développer sur d'autres aspects.

Outre l'augmentation des marges financières qu'elles permettent, ces sommes viennent infléchir le passage massif des recettes fiscales des entreprises aux familles, consécutif à la suppression de la Taxe Professionnelle et au gel de la compensation.

La naissance des budgets annexes déchets et transports permet une meilleure lisibilité sur deux compétences constitutives du fait métropolitain.

Cette lisibilité n'est pas acquise dès la première année parce que de petites erreurs matérielles, généralement corrigées, nuisent ou ont nui à la lecture et à la compréhension. Mais c'est un relatif détail.

Pour le budget annexe transports, et c'est peut-être là qu'il y a le plus de progrès à faire, l'objectif de visibilité permettra, à condition d'en avoir la volonté politique, de mettre fin aux velléités de toujours considérer la RTM comme un bouc émissaire.

Très rapidement, chacun pourra voir sur l'ensemble du territoire, que c'est le transport en commun en lui-même qui a un coût, mais qu'il convient de rapprocher ce coût en permanence du service rendu au tissu économique, de la rentabilité sociale et de la nécessité de respecter les objectifs en matière de pollution et de bilan carbone.

Très vite, on peut penser qu'un croisement pertinent du budget annexe transport avec le PDU, avec les documents de planification et avec le Plan-climat permettra des choix tout aussi pertinents, et peut être même économes.

Si l'année budgétaire 2011 s'annonce parfaitement 'bouclable', les années suivantes sont dépendantes de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, et donc de notre développement économique, - il y a fort à penser que quelques « bonnes surprises » de cette année ne se reproduiront pas, mais aussi de notre capacité à optimiser les dépenses du budget annexe déchets, mais aussi des recettes que nous pouvons espérer de la péréquation nationale horizontale dont la montée en puissance se fera entre 2012 et 2015. Je l'ai déjà dit lors du débat d'orientations budgétaires, je sais que cette question est bien prise en compte. Notre vigilance devra être extrême en amont de sa mise en place effective de cette péréquation.

Comme l'a signalé notre collègue Vincent Coulomb, cela devra être l'occasion de revoir profondément la structure de la dotation de solidarité communautaire. Contrairement à ce qu'a dit Renaud Muselier, je pense que dans cette affaire-là, il y a au contraire la volonté de prendre en compte la réalité budgétaire, financière et fiscale de la ville centre. C'est parce que Marseille est indéniablement la ville de plus de 200 000 habitants la plus pauvre tant du point de vue du revenu de ses habitants, même s'il n'y a des grandes différences, et même du revenu des collectivités elles-mêmes qu'il y a une nécessité absolue que cette péréquation soit effective pour MPM. C'est avant tout pour la Ville de Marseille que cela est une nécessité.

Enfin, à partir de 2012, il me semble qu'il faudra tout faire pour ne pas utiliser l'impôt ménage comme première variable d'ajustement, d'autant que 2012 sera l'année d'une 2^{ème} augmentation des taux de TEOM, si nous maintenons l'orientation décidée fin 2009 pour 2010 et 2012.

J'avais cru comprendre que vous appréciez quand je faisais court, donc je fais court, toutefois, je dirai juste un mot sur la proposition de notre collègue d'Europe Ecologie les Verts, je pense qu'elle pose une véritable question de fond, mais en même temps, il est toujours difficile de prendre position dans un débat sans discussion politique préalable. Je ne sais pas comment fonctionne les autres groupes, mais nous, nous fonctionnons comme cela.

De plus, il est peut-être possible de faire ce qui est demandé sans pour autant réduire l'investissement et augmenter l'emprunt ce qui pose toujours un problème en termes de vote de budget, surtout au dernier moment.

Dans le cas, Monsieur le Président où vous décideriez de mettre ces amendements aux voix, je pense qu'effectivement pour donner un signal fort sur le fait que ces propositions d'amendement soulèvent des questions de fond, à titre personnel, je m'abstiendrai, non pas parce que je n'ai rien à dire, mais pour bien montrer que je pense que l'on a tout intérêt à aller plus loin dans ce débat sur la question de l'eau et à ne pas corseter le débat même intelligemment.

Merci de votre attention.

Monsieur LE PRESIDENT. - Pour conclure, je dirai deux choses.

Tout d'abord Madame Nespoulous, je veux bien qu'on dépose des amendements, mais déposer des amendements aussi complexes en pleine séance et le jour de la séance ne me paraît pas être recevable.

Deuxièmement, sur le fond vous savez que des études sont conduites par la Commission AGER et toutes les options sont examinées par le prestataire y compris l'option

de la régie publique. Je ne vois pas pourquoi on devrait ajouter une nouvelle étude à des études qui sont déjà en cours et qui suivent tout à fait normalement leur chemin.

Pour ma part, je ne voterai pas ces amendements. Nous allons les mettre aux voix bien entendu.

Monsieur Muselier, Je ne commenterai pas la présentation que vous avez faite du budget 2011 de la Communauté Urbaine, c'est bien entendu votre vision.

Je dirais simplement que ce budget se caractérise par trois grands points : premièrement la transparence avec la création des budgets annexes des transports et de la collecte et du traitement des déchets, deuxièmement, et cela me paraît très important, un niveau d'investissement élevé et soutenu dans une période difficile pour les collectivités territoriales comme la nôtre avec la disparition de la Taxe Professionnelle. 385 millions d'euros d'investissement tous budgets confondus, c'est quand même considérable et cela apporte beaucoup et je ne pense pas que la Ville de Marseille ait à se plaindre des investissements de la Communauté Urbaine depuis que j'en assure la présidence. Troisièmement, il n'y a pas d'augmentation pour la troisième année consécutive de la fiscalité ménages.

Et en ce qui concerne votre lettre, je suis en train d'y répondre et vous recevrez mes réponses prochainement.

Je terminerai avec le sourire car l'idée du Grenelle de l'eau, ce n'est pas très gentil pour Mme Vassal qui fait, je le salue, un très gros travail d'animation de la Commission AGER sur cette thématique.

(Brouhaha)

Je mets aux voix la proposition du double amendement d'Europe Ecologie les Verts. Y a-t-il des votes contre ?

Le double amendement est rejeté.

Vote contre du groupe Faire Gagner Marseille Provence Métropole à l'exception de M. Espinosa s'abstenant et de Mmes Boulay et Nespoulous et de MM. Fouquet, Agullo, Sémériva et Zéribi votant pour.

Vote contre du groupe UPAC

Vote contre du groupe Ensemble pour l'Avenir

Abstention du groupe Communistes, Républicains et Citoyens

Monsieur LE PRESIDENT.- Maintenant, je mets aux voix le budget primitif 2011.

(Demande d'intervention de Mme Nespoulous)

L'amendement est rejeté, nous sommes en train de passer au vote, nous n'allons pas revenir sans cesse sur ce problème. On ne commente pas pendant le vote.

Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Abstention du groupe UPAC à l'exception de MM. Pene, Giorgi, Piccirillo, Léotard, Tornor, Guigui et Daumergue votant pour

Abstention de Mme Arzano

Monsieur LE PRESIDENT.- Le budget est adopté je vous remercie.

Madame NESPOULOUS.- Il faut un vote par chapitre !

2. FCT 002-28/03/11 CC - Approbation des taux des impôts Ménages 2011.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Abstention du groupe UPAC
à l'exception de MM. Pene, Giorgi, Piccirillo, Léotard,
Tornor, Guigui et Daumergue votant pour

Abstention de Mme Arzano

Abstentions de Mmes Hadj-Chick et Palloix et de MM Dutto et Poggiale

Madame NESPOULOUS.- Monsieur le Président, je regrette...

3. FCT 003-28/03/11 CC - Approbation des taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2011

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

(Tumultes)

Monsieur GILLES.- Vous êtes bien soutenus par vos amis socialistes, les Verts !
C'est le remerciement d'avoir donné vos voix au deuxième tour.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Gilles, on ne commente pas pendant les votes. Vous êtes soumis aux mêmes règles que les autres.

Le rapport est adopté à la majorité

Votes contre de Mmes Hadj-Chick et Palloix et de MM Dutto et Poggiale

Abstention du groupe UPAC
à l'exception de MM. Pene, Giorgi, Piccirillo, Léotard,
Tornor, Guigui et Daumergue votant pour

Abstention de Mme Arzano

4. FCT 004-28/03/11 CC - Approbation du taux de la Cotisation Foncière des Entreprises 2011

Madame NESPOULOUS.- C'est un vote par chapitre !

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Abstention du groupe UPAC
à l'exception de MM. Pene, Giorgi, Piccirillo, Léotard,
Tornor, Guigui et Daumergue votant pour

Abstention de Mme Arzano

5. **FCT 005-28/03/11 CC - Approbation de la clôture des autorisations de programme des opérations achevées et de l'annulation des autorisations de programme des opérations n'ayant pas connu de début d'exécution.**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

6. **FCT 006-28/03/11 CC - Approbation de la participation à l'équilibre versée par le budget principal pour le Marché d'Intérêt National (MIN).**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Abstention du groupe UPAC
à l'exception de MM. Pene, Giorgi, Piccirillo, Léotard,
Tornor, Guigui et Daumergue votant pour

Abstention de Mme Arzano

M. Moraine ne participe pas au vote.

7. **FCT 007-28/03/11 CC - Participation du budget principal à l'équilibre du budget annexe Collecte et Traitement des Déchets**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Abstention du groupe UPAC
à l'exception de MM. Pene, Giorgi, Piccirillo, Léotard,
Tornor, Guigui et Daumergue votant pour

Abstention de Mme Arzano

8. **FCT 008-28/03/11 CC - Participation du budget principal à l'équilibre du budget annexe des transports**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Abstention du groupe UPAC
à l'exception de MM. Pene, Giorgi, Piccirillo, Léotard,
Tornor, Guigui et Daumergue votant pour

Abstention de Mme Arzano

Monsieur LE PRESIDENT.- Nous en avons fini avec les huit premiers rapports.

(Applaudissements)

9. FCT 009-28/03/11 CC - Approbation de la durée d'amortissement des biens mobiliers et immobiliers du budget annexe des transports

Monsieur GIORGI.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

10. FCT 010-28/03/11 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme relative à l'aménagement trame Mirès - Phases 1 et 2 et au versement de la Taxe sur la Valeur Ajoutée correspondant à la part taxable des ouvrages remis à titre gratuit

Monsieur GIORGI.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

(Tumultes)

Monsieur LE PRESIDENT.- Madame Nespoulous, faites votre déclaration que l'on en finisse !

Madame NESPOULOUS.- Monsieur le Président merci.

Je rappelle à mes chers collègues que d'après l'article L 2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, les crédits sont votés par chapitre. Et c'est ce que nous avons demandé au début de mon intervention lorsque je vous ai présenté ces deux amendements. C'est la raison pour laquelle je veux préciser ici et maintenant que les élus Europe Ecologie les Verts approuvent le budget principal, mais par contre, en procédant par chapitre comme le droit l'exige, nous voterons contre le budget annexe de l'eau et le budget annexe de l'assainissement.

Et ce vote contre, Mesdames et Messieurs, il faut que je le justifie car vous voyez bien que ce qui s'est passé ici n'est pas anodin.

(Brouhaha)

Voici l'explication de notre vote.

L'assemblée n'a pas accepté nos amendements, c'est vrai que les amendements sont une première dans cette institution et je suis très fière au nom d'Europe Ecologie les Verts de les présenter aujourd'hui.

L'assemblée n'a pas accepté nos amendements qui visent à donner les moyens à la collectivité de reprendre le contrôle de ses services publics et de pouvoir décider de leur mode de gestion.

En conséquence, les élus Europe Ecologie Les Verts ne peuvent pas voter le budget primitif annexe de l'eau et celui de l'assainissement.

Lors du dernier Conseil de Communauté, M. le Maire de Marseille a déclaré que « l'eau a un coût, dans les impôts ou différemment mais de toute manière, il faut la payer ».

Certains, comme M. le Maire de Marseille, n'ont pas encore pris conscience que c'est l'utilisateur (et non le contribuable) qui paye le coût de ces services publics.

Les usagers payent pour le réseau d'adduction (en particulier, le Canal de Marseille), celui de traitement (les usines de potabilisation, les stations d'épuration) et pour la distribution de l'eau (les canalisations, les compteurs...).

Bien vital comme l'air, l'eau ne peut pas être traitée comme n'importe quel bien de consommation. Ce n'est pas une marchandise.

Contrairement à ce que déclare le Maire de Marseille, les impôts ne peuvent pas payer le service public de l'eau. Il ne faut pas confondre charge du contribuable et charge de l'utilisateur. Le budget général ne peut pas participer au financement du service public de l'eau. L'eau est gérée par un budget annexe et l'utilisateur doit payer pour assurer l'équilibre recettes dépenses.

Voilà qui devrait rassurer M. le Maire de Marseille qui déclarait, à l'occasion du dernier Conseil de Communauté en évoquant la future discussion sur la gestion de l'eau : « *le service public coûte très cher. On dit parfois que du moment que c'est le service public, il peut y avoir des déficits* ». Il n'y aura pas de déficit si nous décidons le passage en régie. Ce sera toujours l'utilisateur qui paiera et assurera l'équilibre budgétaire.

En tant qu'élus, nous avons la responsabilité d'œuvrer pour que cette facture payée par l'utilisateur de l'eau soit au plus juste prix. Et les élus Europe Ecologie avancent, preuve à l'appui, que la régie coûtera moins cher que la délégation de service public.

Nous avons consulté les comptes sociaux des sociétés privées délégataires de l'eau et de l'assainissement, la SEM et la SERAM. Le passage en régie permet une économie de coût, ne serait-ce que liée à l'absence de dividendes versés aux actionnaires et à la suppression de l'impôt sur les sociétés.

L'ordre de grandeur, sur l'activité eau assainissement de la SEM, c'est au minimum 22 millions d'euros à économiser, chaque année. Avec 15 millions d'euros versés aux actionnaires et 7 millions d'euros d'impôt sur les sociétés.

Quant à la SERAM, dans le contexte du futur Parc des Calanques, les carences du réseau d'assainissement commun au réseau pluvial sont fortement dénoncées. Pourtant, cette situation de dégradation du service public n'est pas prise en compte, il n'y pas suffisamment d'investissement ! Et nous ne sommes pas d'accord.

Car, pour nous, les usagers des services publics de l'eau et de l'assainissement ne doivent pas payer pour les profits des actionnaires.

Chers collègues, le mode de gestion actuel impacte lourdement la facture d'eau et le pouvoir d'achat des habitants les plus modestes de notre territoire. C'est notre devoir de proposer un mode de gestion plus économe de l'argent des usagers de l'eau.

Même avec un service public en régie, il y a toute la place pour passer des marchés de travaux ou de services avec des entreprises privées, mais avec des coûts et des prestations contrôlés.

Nous ne pouvons accepter que d'importants flux financiers prélevés dans les poches des ménages alimentent les actionnaires Véolia et Suez.

(Brouhaha)

Et nous faisons la distinction entre ces actionnaires et les salariés de ces groupes. Nous avons une grande estime et un profond respect pour le professionnalisme et les compétences des employés, qui continueront à assurer leurs missions quelles que soient les modalités de gestion du service.

D'après le Code du Travail, au passage en régie, le personnel affecté au service est repris par la régie et reste de droit privé. Seuls le directeur et le comptable sont fonctionnaires.

Une régie permet le maintien, l'amélioration et le renforcement de l'emploi.

Voici, résumées en quelques phrases, les raisons pour lesquelles nous ne pouvons voter pour le budget primitif de l'eau et celui de l'assainissement. Ils ne prévoient pas les moyens financiers permettant la reprise de contrôle de ces services délégués et un choix éclairé de leur avenir.

Merci.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci Madame Nespoulous pour cette thèse.

Il faut baisser les coûts, toujours plus investir et toujours mieux assurer la sécurité. C'est vrai que tout cela est extrêmement compatible.

Pour ma part, j'attends que la régie publique parisienne ait baissé les coûts. Cela fait trois ans qu'elle est en place et les Parisiens paient toujours le même prix.

Madame MILON.- Est-ce qu'il existe dans cette enceinte un temps de parole par groupe ? Et s'il n'existe pas, peut-on le prévoir?

(Brouhaha)

Monsieur MOLINO.- Je veux bien qu'on présente des amendements, mais je crois que ces amendements ne doivent pas être présentés en plénière.

Il y a des délais à respecter. Je ne sais pas si c'est prévu dans le règlement intérieur, mais il me semble que le délai est de deux ou trois jours. Je demande qu'on respecte ces délais-là.

Je comprends l'intervention que vous venez de faire mais ce n'est pas en séance plénière que l'on présente ces amendements. Il faut respecter les délais prévus dans le règlement intérieur.

(Applaudissements)

11. FCT 011-28/03/11 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pour l'étude de l'aménagement du pôle déchets propreté sur le site de "Rivoire et Carret" 55, rue du Docteur Heckel à Marseille

Monsieur MOREL.- Avis favorable unanime de la Commission.

(Brouhaha)

Madame NESPOULOUS.- Monsieur le Président, chers collègues, l'amendement concerne le rapport n°11 : « *autorisation de programme pour l'aménagement du pôle déchets propreté sur le site de Rivoire & Carret* ».

Dans le 3^{ème} paragraphe, il s'agit de remplacer la formule « *une extension de l'occupation du site et une cession au bénéfice de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole* » par « *un aménagement de l'espace actuellement occupé par la* ».

Communauté Urbaine et une cession de cette emprise au bénéfice de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ».

Avant la phrase « *Il est en conséquence proposé la création d'une autorisation de programme d'un montant de 200 000 € pour une durée de deux ans.* », le paragraphe suivant est ajouté :

« L'aménagement du pôle déchets propreté sur l'emprise de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur le site Rivoire & Carret n'affectera pas les 6000 m² de locaux réservés pour le projet d'un équipement culturel structurant pour le Grand Est de Marseille. »

Chers collègues, l'amendement que nous venons de déposer nous semble de la plus haute importance, compte tenu de la situation évolutive des terrains et des locaux de l'ancienne usine Rivoire et Carret et de l'attente prolongée des habitants des quartiers Est de Marseille.

C'est un euphémisme de dire que la population des quartiers Est, tout comme celle des quartiers Nord de la ville, manque d'équipements culturels. Il est plus juste de dire que les habitants de ces quartiers souffrent de l'absence de structures culturelles de proximité

Monsieur LE PRESIDENT.- Madame, tenez-vous en à votre amendement s'il vous plait...

Madame NESPOULOUS.- ... et que l'insuffisance de transports publics ne facilite pas les choses.

Du reste, le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) du SCOT de MPM envisage justement ces équipements. Je ne le citerai pas, c'est page 39, vous le lirez.

Comme vous le savez, avant les élections municipales de 2008, tous les candidats républicains avaient promis la réalisation d'une grande médiathèque sur le site Rivoire & Carret. Le Maire s'était lui-même engagé pour consacrer 6000 m² de locaux à des équipements culturels, mais, depuis, on a vu passer de nombreux projets d'aménagements qui ont été votés en Conseil municipal, pour les Pompiers, pour les réserves des musées de la ville, aujourd'hui l'extension et l'aménagement du pôle Déchets Propreté de MPM.

Alors ces 6000 m² pour la culture pourront attendre...

Dès lors, on peut comprendre l'impatience et l'indignation des citoyens du Collectif Médiathèque Rivoire & Carret, dont quelques représentants étaient devant le Pharo ce matin.

Vous le savez, les habitants de la Vallée de l'Huveaune attendent des décisions politiques réellement structurantes et valorisantes. Ces quartiers victimes de la désindustrialisation réclament une attention particulière de l'ensemble des élus de la République.

(Brouhaha)

L'accès à la culture, le vivre ensemble, la mixité sociale, l'éducation populaire sont autant de solutions à proposer pour éviter les dérives qui guettent les habitants de nos territoires lorsqu'ils se sentent oubliés par les décideurs politiques.

Nous vous demandons solennellement de bien vouloir nous écouter et de réfléchir et d'approuver ces amendements.

Je vous remercie.

Monsieur MAGRO.- Monsieur le Président, je voudrais dire quelques mots. C'est justement parce que dans le PADD du SCOT, la vallée de l'Huveaune est repérée comme

un des endroits où il y a nécessité de développer des équipements culturels que lors de la Commission Fonctionnement, au nom de mon groupe, je me suis permis de proposer que l'on rajoute, dans le « considérant » du rapport dont nous discutons, « *sur une partie du site Rivoire et Carret* », de manière à bien montrer qu'une partie était réservée à la médiathèque et que la Communauté Urbaine n'utiliserait pas la totalité de l'assiette foncière.

Monsieur LE PRESIDENT.- Cela a été fait et diffusé à l'entrée.

Monsieur MAGRO.- Tout à fait, donc dans les documents remis à l'entrée, cet amendement existe. Il est destiné à garantir et à laisser la situation ouverte puisqu'il s'agit de quelque chose qui concerne la Ville de Marseille. Cela est destiné à laisser clairement la situation ouverte pour la médiathèque de la Vallée de l'Huveaune.

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Magro, vous avez fait la réponse que je souhaitais faire à Mme Nespoulous, donc je m'abstiendrai de répondre.

Monsieur MUSELIER.- Monsieur le Président, je ferai juste une petite remarque de forme. Vous organisez, sous votre autorité, une conférence des Présidents qui fait en sorte que l'on puisse avoir un déroulé qui corresponde à quelque chose et qu'il n'y ait pas des dérapages comme aujourd'hui.

Je respecte pleinement la position des Verts. J'aurais aimé étudier leurs amendements mais il n'est pas pensable une seule seconde qu'ils le mettent comme cela dans l'hémicycle juste avant d'arriver. Il y a trop d'importance en termes d'enjeux.

Je crois que la règle du jeu que nous nous étions fixés et ce sur quoi nous étions d'accord, c'est que les Présidents de groupe puissent piloter, sous votre autorité, leur groupe et que les Maires et les Parlementaires aient une capacité et une liberté totale dans le débat. Mais si on ne revient pas à cette règle de base, on va se retrouver avec des débats qui n'en finiront pas et qui perdront du sens et de la cohérence.

(Applaudissements)

Monsieur MOREL.- Monsieur le Président, M. Magro a dit exactement ce que je voulais dire à savoir qu'en Commission, la question a été soulevée. La réponse a été un changement du texte de la délibération qui est tout à fait conforme aux décisions antérieures.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

12. FCT 012-28/03/11 CC - Approbation de l'augmentation d'une autorisation de programme pour l'acquisition de mobilier de bureau.

Monsieur MOREL.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

13. FCT 013-28/03/11 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme relative à la participation de la Communauté Urbaine au projet de reconfiguration du stade Vélodrome à Marseille et de ses abords

Monsieur GIORGI.- Il est prévu un fonds de concours de 20 millions d'euros sur 5 ans, ce qui représente environ 8% du coût estimé. Avis favorable.

Monsieur POGGIALE.- Monsieur le Président, chers collègues, avec ce rapport nous créons une autorisation de programme de 20 millions d'euros affectée à la

reconfiguration du stade Vélodrome, sous forme de fonds de concours échelonné sur 5 ans et inscrits au budget 2011 dans la ligne des équipements d'intérêts communautaires.

Cette proposition soulève plusieurs questions.

Comment se fait-il que ce projet se retrouve dans la politique d'intérêt communautaire sans que la Commission concernée et le Conseil en aient discuté et délibéré ? Rappelons que la qualification d'intérêt communautaire est encadrée par l'article 2 de la délibération FAG du 26 juin 2006 : «*la Communauté Urbaine qualifiera au cas par cas tout établissement culturel, socioculturel, socio éducatif, sportif, d'intérêt communautaire*».

A ce jour, seule la réalisation de la piscine intercommunale des Gorguettes à Cassis a été reconnue, par délibération, d'intérêt communautaire. Rappelons également que le Conseil a encadré par délibération du 1^{er} octobre 2010 l'attribution des fonds de concours, en les plafonnant à 100.000 euros maximum pour chaque opération.

A titre de comparaison, 20 millions d'euros, c'est deux piscines communautaires, dont une est d'ores et déjà revendiquée par plusieurs Maires du bassin Ouest de MPM ; et c'est très certainement suffisant pour moderniser nombre d'installations sportives de proximité de la ville centre, voire des 18 communes de MPM.

Cette délibération considère « *que le projet de reconfiguration du stade Vélodrome et de ses abords représente un projet d'intérêt général* ». Bien que non concerté, c'est une évidence sur le principe. De fait MPM intervient et interviendra financièrement dans le projet global pour tout ce qui concerne la mise en cohérence avec les réseaux, les équipements et les espaces publics nécessaires au développement du site. C'est déjà le cas avec le Tunnel Prado Sud et la requalification de Rabatau. Nous avons à ce sujet déjà exprimé ici notre désaccord avec ce projet aussi inutile pour les riverains que pour Marseille.

Le risque de privatisation de l'espace public est bien réel.

Le groupe Communiste, Républicain et Citoyen est totalement opposé à la concession du Stade Vélodrome. Il ne veut en aucun cas que ce stade passe dans le giron du privé.

La propriété et la gestion publique de ce bien commun sont le garant d'une accessibilité pour tous, aussi bien pour les matchs de l'Olympique de Marseille que pour les manifestations populaires.

Aujourd'hui, on se retrouve avec une dépense à hauteur de 273 millions d'euros pour l'ensemble du projet.

Toutes les collectivités publiques sollicitées sont financièrement partenaires de cette opération, mais avec un recours au partenariat public privé remboursable par loyer sur 35 ans, on ouvre la porte à la philosophie du sport business.

L'Etat qui est le plus pingre de tous, a annoncé sa contribution à hauteur de 30 millions d'euros, la Région participera à hauteur de 20 millions d'euros le Conseil Général des Bouches-du-Rhône participera à hauteur de 30 millions d'euros, la Communauté Urbaine de Marseille participera donc à hauteur de 20 millions d'euros.

Est-il acceptable que le conseil de communauté approuve cette participation de 20 millions d'euros sans discuter de tout cela ?

Des questions restent sans réponses aujourd'hui, le Groupe communiste de MPM, comme celui de Marseille s'abstiendra sur cette contribution financière.

Sachons garder l'authenticité de notre stade.

Comment ne pas être d'accord avec Michel Platini, Président de l'UEFA, quand il déclare : « le foot est un jeu avant d'être un produit, un sport avant d'être un marché, un spectacle avant d'être un business ».

(Applaudissements)

Monsieur FOUQUET.- Le débat a déjà eu lieu, donc je ne vais pas le refaire. Et comme vous êtes souvent agacés quand c'est Europe Ecologie qui parle, je serai bref.

Mon ami communiste vient de parler de ces 20 millions d'euros. Il semble que l'on a, avec l'argent public, beaucoup de choses bien mieux à faire. Je voudrais vous rappeler l'argent qui circule autour du football entre les retransmissions de matchs à la télévision et la publicité. Il est quand même anormal qu'une collectivité comme la nôtre, c'est-à-dire une collectivité pauvre, participe à hauteur de 20 millions d'euros alors que l'Etat n'en est qu'à 30. Il me semble que ce ne sont pas les Marseillais qui ont demandé l'Euro Foot pour 2016. Ceci étant, nous serons bien sûr heureux d'en voir les images.

Cependant, nous considérons l'argent public plus important que quelques matchs de foot. Donc les Verts, qui se sont toujours opposés à ce stade dans la configuration actuelle, s'opposent et voteront contre cette subvention de 20 millions d'euros. Merci.

Monsieur MORAINÉ.- Je voudrais d'abord rappeler aux élus communistes et verts que nous les entendons avec plaisir – il n'y a jamais de protestations sur ces bancs – et qu'ils étaient, lors des élections municipales de 2008, avec les Socialistes sur la même liste et que la tête de liste à laquelle vous participiez, avait elle-même inclus dans le programme que vous souteniez mordicus à l'époque, un projet de rénovation complète du stade vélodrome à l'identique que celui que nous proposons aujourd'hui.

Donc quand il s'agit d'obtenir des places, vous êtes pour le programme et ensuite vous êtes contre quand c'est nous qui le soutenons !

(Applaudissements).

Ceci étant dit, le projet de rénovation du stade Vélodrome présenté par le Maire de Marseille dès après les élections municipales de 2008 est conforme à ce que nous avons proposé pendant la campagne électorale.

Quelles raisons nous amènent à proposer ce projet ? D'abord la volonté de voir Marseille, de voir notre ville, de voir au-delà notre département et notre région être partie-prenante à l'organisation de l'Euro 2016. Il ne nous paraissait pas envisageable que Marseille et le stade vélodrome soit absent d'une compétition de Football d'un tel niveau.

Quand on se souvient de l'impact qu'a eu la Coupe du Monde 1998 sur le relèvement de l'image de la Ville de Marseille, nous avons considéré qu'il n'était pas question de passer à côté.

C'est la première raison.

La deuxième raison, c'est que les supporters et le public qui se rendent au stade pour les matchs de l'Olympique de Marseille, mais aussi pour les matchs de rugby ou pour les spectacles culturels qui y sont organisés, réclamaient depuis longtemps non seulement la couverture du stade Vélodrome mais également l'agrandissement du stade vélodrome et encore l'amélioration du confort et de la sécurité au stade Vélodrome.

C'est la deuxième raison pour laquelle nous n'avons voulu lancer ce projet, ce projet qui n'est pas de 273 millions d'euros au final, mais de 267 millions d'euros avec pour premier contributeur non pas l'Etat pingre, mais la Ville de Marseille qui paiera 47 millions d'euros pour ce projet.

Nous nous réjouissons que notre collectivité dans sa grande majorité soutienne le projet qui a été proposé par Jean-Claude Gaudin au Conseil Municipal de Marseille parce

que c'est un projet important pour le développement économique de Marseille et au-delà pour notre Communauté Urbaine.

(Applaudissements).

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Poggiale, pourquoi n'avons-nous pas inscrit cette délibération à la Commission qui gère les équipements d'intérêt communautaire ? Je crois que personne ne peut vraiment contester que le stade Vélodrome est non seulement un équipement qui sert à l'ensemble des habitants de la Communauté Urbaine mais très au-delà, aux habitants de l'ensemble du département et même de la région.

Comme il fallait le présenter à une Commission, nous avons choisi celle-là. On aurait pu la mettre en Commission Equipements d'intérêt communautaire effectivement, mais on a choisi la Commission Fonctionnement parce que c'est un équipement qui va très au-delà de la Ville de Marseille et attire des gens de toute la région.

Ensuite, s'agissant de la somme que la Communauté Urbaine se propose de voter, c'est-à-dire un apport de 20 millions d'euros, je rappelle que c'est non seulement une rénovation très forte du stade Vélodrome mais surtout, la création, autour du stade Vélodrome, d'un nouveau quartier avec des fonctionnalités. Je crois que cela est bon pour la ville et que l'on doit s'en préoccuper.

Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à la majorité

Votes contre de Mmes Nespoulous et Boulay et de MM. Agullo, Sémériva, Fouquet et Zéribi.

Abstention du groupe Communistes, Républicains et Citoyens

Abstentions de Mmes Arzano et Mattei et de MM. Illac et Ounanian

14. FCT 014-28/03/11 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'autorisations de programme pour le budget de la Direction des Systèmes d'Information

Monsieur GIORGI.- Il s'agit de l'approbation de la création et de l'affectation d'autorisations de programme pour le budget de la Direction des Systèmes d'Information qui est éclaté du budget général vers les budgets annexes. Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

15. FCT 015-28/03/11 CC - Approbation du remboursement à la Commune de La Ciotat de la taxe de séjour de l'exercice 2010 encaissée par la régie comptable communautaire du Port de La Ciotat

Monsieur GIORGI.- Les rapports n°15, 16, 17 et 18 concernent l'approbation du remboursement aux villes de La Ciotat, Carry-le-Rouet, Sausset-les-Pins et Marseille, de la taxe de séjour de l'exercice 2010 encaissée par la régie comptable communautaire. Avis favorable de la Commission pour ces quatre rapports.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

16. **FCT 016-28/03/11 CC - Approbation du remboursement à la Commune de Carry le Rouet de la taxe de séjour de l'exercice 2010 encaissée par la régie comptable communautaire du Port de Carry le Rouet**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

17. **FCT 017-28/03/11 CC - Approbation du remboursement à la Commune de Sausset les Pins de la taxe de séjour de l'exercice 2010 encaissée par la régie comptable communautaire du Port de Sausset les Pins**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

18. **FCT 018-28/03/11 CC - Approbation du remboursement à la Ville de Marseille de la taxe de séjour de l'exercice 2010 encaissée par les régies comptables communautaires des Ports du Frioul, du Vieux Port et de la Pointe Rouge**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

19. **FCT 019-28/03/11 CC - Approbation de l'avenant n° 2 à la convention cadre entre la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Marseillaise, du programme de travail 2011 de l'AGAM et de l'attribution d'une subvention au titre de l'année 2011.**

Monsieur GIORGI.- Il s'agit de l'approbation de l'avenant n° 2 à la convention cadre entre la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Marseillaise, du programme de travail 2011 de l'AGAM et de l'attribution d'une subvention pour un montant annuel est de 2.8 millions d'euros.

Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

20. **FCT 020-28/03/11 CC - Adhésion de la Communauté Urbaine à l'association CUSMA et paiement de la cotisation.**

Monsieur MOREL.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

21. FCT 021-28/03/11 CC - Approbation de l'adhésion de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole à l'Union des Journaux et Journalistes d'Entreprises de France (UJJEF) et paiement de la cotisation 2011

Monsieur MOREL.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

22. FCT 022-28/03/11 CC - Approbation de l'attribution d'une subvention à l'Association Sportive des Postes et Télécommunications Marseille pour l'organisation de l'évènement Urban Boxing United, du 7 mai 2011

Monsieur MOREL.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

23. FCT 023-28/03/11 CC - Désignation de Représentants de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

Monsieur MOREL.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je vous propose de désigner pour représenter Marseille Provence Métropole :

- M. André Molino au sein du Comité de Pilotage de Contrat Urbain de Cohésion Social,

- M. Clément Yana pour le collège des Chartreux,

- M. Jean-Pierre Ravoux au sein de la Commission Développer l'Economie et Servir l'Emploi et de la Commission Aménagement de l'Espace Communautaire.

Ce sont les fonctions qu'occupaient auparavant M. Zeytoun.

Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION DÉVELOPPER LES TRANSPORTS URBAINS ET PÉRIURBAINS

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Molino, la Commission s'est réunie le 17 mars, pouvez-vous nous faire un compte-rendu de ses travaux ?

Monsieur MOLINO.- Les rapports ont reçu un avis favorable unanime. La Commission a émis une demande concernant l'approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme relative à la modification des longes du tramway. Des réserves avaient été émises en 2007 et nous avons demandé à l'époque que certaines dispositions soient prises. Elles n'ont pas été prises et aujourd'hui, il est demandé à la Communauté Urbaine de payer une somme de 598 000 euros pour apporter ces modifications.

Pour des raisons de sécurité, la Commission a donné un avis favorable, mais elle souhaite quand même revoir cette question avec la société Bombardier car nous pensons

qu'il n'est pas normal que la Communauté Urbaine paie cette somme-là, Monsieur le Président.

Monsieur LE PRESIDENT.- Nous verrons cela Monsieur Molino, soyez-en sûr.

24. DTUP 001-28/03/11 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pour le renouvellement des systèmes de pilotage automatique et d'informations géographiques embarqués.

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

25. DTUP 002-28/03/11 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pour les grosses opérations de maintenance sur matériel roulant ferroviaire

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

26. DTUP 003-28/03/11 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme relative aux travaux d'aménagement des espaces intermodaux des haltes et gares ferroviaires.

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

27. DTUP 004-28/03/11 CC - Approbation de la revalorisation de l'Autorisation de Programme relative au reversement RTM sécurité transport (LOREIV)

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

28. DTUP 005-28/03/11 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pour l'amélioration de la ventilation et de l'aéroulque des tunnels et stations de métro

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

29. DTUP 006-28/03/11 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pour la rénovation des stations de métro

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

30. DTUP 007-28/03/11 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pour le réaménagement complet de la mezzanine Saint-Charles

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

31. DTUP 008-28/03/11 CC - Approbation de la revalorisation et de l'affectation d'une autorisation de programme relative aux études, fournitures et mise en place opérationnelle d'un système billettique des réseaux de transports en commun du territoire communautaire

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

32. DTUP 009-28/03/11 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme relative aux études sur le renouvellement des rames de métro à Marseille.

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

33. DTUP 010-28/03/11 CC - Plan Quinquennal d'Investissement 2009-2013 - Approbation de l'affectation de la revalorisation de l'autorisation de programme pour les études de trois lignes de Bus à Haut Niveau de Service.

Madame LOTA.- Je souhaiterais dire un mot, si vous le permettez Monsieur le Président.

Monsieur LE PRESIDENT.- Oui, bien sûr.

Madame LOTA.- Nous sommes tout à fait heureux et satisfaits qu'il y ait cette proposition d'études sur ces trois lignes de bus à haut niveau de service.

Je ferai juste quelques remarques. La première – on l'a exprimée en Commission – est qu'il aurait été souhaitable qu'on soit en possession des premières concertations qui

ont eu lieu. On ne sait pas du tout quelles sont les difficultés qui sont rencontrées et que nous entendons ça et là. Nous sommes saisis par la population sur des divergences de point de vue et il aurait été souhaitable que l'on soit en harmonie, avant même de lancer des études, mais peut-être que cela se fera en même temps. C'est le premier point.

S'agissant du deuxième point, je ferai référence à la liaison Saint Jérôme et Château Gombert pour laquelle on se félicite que le plan campus soit intégré. Mais il est évident qu'il y a une harmonisation à faire avec le Conseil Général à propos du RD4D. Ce que l'on peut craindre, au niveau de notre groupe, c'est que cela se fasse trop tardivement et que l'on n'arrive pas à faire toute la liaison de Saint Jérôme à Château Gombert avec les différents tracés qui nous sont proposés.

Nous aurions donc souhaité effectivement stimuler le Conseil Général pour nous permettre d'aller plus vite sur ce projet-là. Il est évident que nous sommes tout à fait favorables à ce rapport.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

34. DTUP 011-28/03/11 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pour l'adaptation des dépôts de bus, au Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

35. DTUP 012-28/03/11 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme relative à l'acquisition de matériel roulant pour le tramway à Marseille

Monsieur LE PRESIDENT.- Ce rapport est retiré à la demande de la Commission.

36. DTUP 013-28/03/11 CC - Approbation de la création et de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux modifications des loges du tramway.

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

37. DTUP 014-28/03/11 CC - Approbation de la revalorisation et de l'affectation d'une autorisation de programme relative à la reprise de l'ouvrage d'art Saint Pierre à Marseille

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

38. DTUP 015-28/03/11 CC - Approbation de la revalorisation de l'autorisation de programme relative à l'étude et la construction d'une gare maritime sur l'île du Frioul.

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

39. DTUP 016-28/03/11 CC - Approbation des tarifs 2011 pour le transport de véhicules sur l'archipel du Frioul.

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

40. DTUP 017-28/03/11 CC - Approbation du bilan de la concertation préalable pour la réalisation d'une ligne de Bus à Haut Niveau de Service entre la station de métro Bougainville et Saint Antoine (Vallon des Tuves) à Marseille (15ème et 16ème arrondissements) et lancement de l'enquête publique.

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur DUTTO.- Monsieur le Président, chers collègues, en préambule je voudrais faire une remarque sur la notion de concertation utilisée dans le présent rapport. Visiblement quelles que soient les structures ou les élus concernés, il y a une fâcheuse tendance à confondre concertation et information.

Cela est vrai concernant les programmes ANRU, cela l'est également pour le projet, objet de ce rapport.

La définition de concerté étant « préparer de concert », on ne peut pas à proprement affirmer que, dans le cas présent, le projet de BHNS ait été préparé de concert avec la population concernée ou alors il nous manque des étapes et des dates.

Nous avons là en réalité, un projet dont un certain nombre d'élus considèrent qu'il est la réponse appropriée en matière de déplacement collectif dans le territoire concerné.

C'est un point de vue certes, mais qui ne peut prévaloir et faire force de loi, sur celui de milliers d'habitants qui considèrent que le métro reste la réponse pertinente en la matière.

Nous avons donc eu en l'occurrence, avec ces initiatives, au mieux une démarche d'information, qui visait à présenter un projet ficelé et pour lequel les initiateurs se sont efforcés d'expliquer que c'était le meilleur projet possible.

Ceci étant, à l'occasion de ces réunions publiques des remarques et des inquiétudes ont été exprimées, mais on a l'impression qu'aucune objection majeure n'est venue remettre en cause le projet. Or la lecture in extenso du bilan est nettement plus "nuancée".

Deux exemples :

Sur 22 personnes qui donnent un avis général sur le projet : 11 sont favorables, formulant pour 8 d'entre eux des demandes d'amélioration et 11 se prononcent pour un projet alternatif (Métro 7, Tramway 3 ou Trolley 1)

Parmi les observations écrites, citons celles du groupement des entreprises de la zone des anciens abattoirs accédant par la rue de Lyon : *“Nous regrettons que ce projet, avec un budget considérable, ne permette que de gagner environ 5 minutes par rapport au temps actuel du 26 d'une extrémité à l'autre...”* Et d'ajouter que la réduction des largeurs des voies n'est pas compatible avec l'espace de manœuvre nécessaire à la fréquentation des poids lourds desservant ces entreprises. D'où leur choix d'un métro, dont l'extension était au demeurant prévue de longue date.

On est donc bien, sur des questions concernant l'efficacité de ce bus à haut niveau de service, qui en réalité n'en sera pas vraiment un sur une bonne partie du parcours, pour un coût de plusieurs dizaines de millions d'euros, quand même.

D'où cette interrogation : si l'objectif de ce BHNS est d'accroître la capacité et la rapidité de rabattement vers le terminus métro du capitaine Gèze, pour accéder au centre ville, pourquoi ne pas inverser la logique ? C'est-à-dire, prolonger le métro vers Saint-Antoine et l'hôpital Nord pour aller chercher les usagers directement, sans rupture de charge et avec l'assurance d'une vitesse commerciale garantie ?

J'entends la réponse qu'on oppose à cette option : le ratio est 10 fois plus élevé en terme d'investissement pour un métro que pour un BHNS : 1 kilomètre de Métro = 5 kilomètres de BHNS.

C'est probablement vrai. Mais ce que ne nous dit pas ce ratio, c'est l'efficacité de transport entre les deux et la durée des investissements. Combien de personnes voyagent dans une rame métro, à quelle vitesse et pendant combien d'années par rapport à un BHNS ? 10 fois plus de personnes ? 2 ou 3 fois plus vite et pendant des décennies ?

Par comparaison, si je me reporte au compte administratif 2009 de la RTM : le réseau métro actuel représente 9 fois moins de kilomètres réalisés par an que le bus. Pourtant, il valide pratiquement autant de voyages que le réseau bus (environ 70 millions/an, contre 73 millions bus et 16 millions tramway), c'est-à-dire que les deux lignes de métro assurent à elles seules 44% des voyages de la RTM.

Alors, justement parce que nous n'avons pas les moyens de tout faire, les objections soulevées dans le cadre de cette concertation préalable remettent à nouveau en débat la nécessité de viser juste sur nos choix structurants et l'évaluation en amont de leur efficacité. Il y a fort à parier que l'on retrouve des objections identiques sur le deuxième projet de BHNS avec les réunions publiques qui sont tenues concernant le parcours Technopole de Château Gombert / Frais Vallon / Faculté de St-Jérôme, alors qu'existe l'alternative d'un prolongement aérien du métro, donc moins onéreux, mais dix fois plus efficace.

Voulons-nous, oui ou non, renverser les priorités d'investissements vers du transport en commun en site propre ? L'entre deux eaux n'a pas d'avenir durable. Il ne fait que retarder les problèmes. C'est un peu ce que nous propose ce rapport.

Oui, il y a des investissements lourds et des emprunts à long terme qu'il faut avoir le courage de décider. Le métro est de ceux là, il n'est jamais trop tard pour bien faire.

Madame GHALI.- Monsieur le Président, il me semble que sur la question du transport, il faut faire attention à ce que l'on peut dire et ce, pour de nombreuses raisons.

Tout d'abord parce que sur Marseille et notamment sur les 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements dont je suis Maire, les habitants ont attendu 40 ans pour qu'on leur offre le métro. Si aujourd'hui on doit leur dire qu'il faut attendre encore 40 ans pour avoir le prolongement jusqu'à Saint Antoine, sachez en tout cas que je ne ferai pas partie de ceux-là. Cette démagogie ne sert personne.

Je crois que malheureusement, quand M. Muselier s'est occupé du tramway, il n'a pas pensé à ces quartiers sur Marseille. C'est vrai qu'il aurait dû commencer tout simplement par les quartiers Est, Sud et Nord pour permettre de désenclaver cette ville. C'est un choix que je n'ai pas voté lorsque M. Muselier l'a présenté au Conseil Municipal.

(Brouhaha)

La ligne 26 (qui correspond au futur BHNS), c'est aujourd'hui plus de 2.5 millions d'euros de passagers. Que demandent ces 2.5 millions d'euros de passagers ? Ils demandent un transport qui soit digne de la deuxième ville de France, un transport qui leur permette d'être assis dans de bonnes conditions, d'avoir un minimum de confort, ce que le BHNS apportera.

Il est clair qu'il faudra aussi que ce transport ne soit pas sur une ligne encombrée par des véhicules stationnés en double, voire en triple file sur ce territoire. Car c'est une réalité. On n'en parle pas, mais c'est bien une réalité.

Malheureusement, en dehors du fait de réduire ces voies à la circulation, je ne vois pas comment nous pouvons empêcher ces véhicules de s'installer sur des voies de transport en commun. C'est valable à Saint Antoine comme ça peut l'être n'importe où à Marseille car on sait très bien aujourd'hui que la moitié des bus sont bloqués à cause de la circulation et des automobilistes qui se garent n'importe où.

Je crois qu'il est intéressant de ne pas opposer les choses. Il faut considérer que la question du BHNS est un mieux. Je peux vous dire que les réunions publiques ont apporté quelque chose. L'ensemble des trois réunions publiques organisées dans les 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements a démontré un assentiment de la part de la population qui est heureuse de voir qu'il se passe enfin quelque chose sur ces territoires.

Par ailleurs, il est vrai qu'il y a eu par-ci par-là des réflexions, mais les réunions publiques servent à cela. Elles permettent d'améliorer, d'amender le projet. Je crois que cela a été pris en compte. L'enquête publique va permettre de confirmer tout ça.

Cela ne m'empêche pas, pour les 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements, de continuer à travailler avec les commerçants, de continuer à travailler avec les acteurs de ce territoire pour apporter des améliorations.

La question du métro jusqu'à Capitaine Gèze va aussi apporter une solution. Pour moi, c'est une étape, ce n'est pas un terminus. Cela veut dire qu'il faudra, dans les années futures, que la prolongation du métro ou tout simplement le tramway, qui est en projet et en études, soit aussi une réponse appropriée à tout ce territoire comme sur l'ensemble de la ville.

Je crois qu'il ne faut surtout pas que l'on soit sur un aspect négatif même si on doit faire des remarques, et je les entends, mais il faut faire des remarques constructives et ne pas perdre de temps sur ce territoire qui en a déjà beaucoup perdu.

Madame LOTA.- Monsieur le Président, au sujet de ce rapport et sur les BHNS en général, j'ai dit qu'en Commission, nous manquions un peu d'informations.

Je souhaiterais vous proposer quelque chose, et que mon Président de Commission me pardonne, je n'ai pas eu le temps de le concerter mais je pense qu'il ne sera pas opposé à cette démarche. J'entends bien les remarques de Mme Ghali qui se justifient et sont légitimes, sauf que si aujourd'hui la proposition qui est faite est d'engager des travaux pour le BHNS et de voir en parallèle une opportunité de développer d'autres moyens de transports mieux adaptés, cela voudrait dire deux fois la dépense sur un même territoire. Cela ne me paraît pas vraiment souhaitable.

Ne pourrions-nous pas faire une réunion de travail en Commission Transports, avec tous les éléments et essayer de revoir vraiment quelles sont les opportunités du BHNS pour ce secteur ? En entendant les représentants de l'UPAC qui, sur ce territoire, n'ont

jamais été invités aux réunions et c'est dommage, le groupe UPAC s'abstiendra sur ce rapport.

Monsieur LE PRESIDENT. - Madame Lota, ce n'est pas la concertation qui lance les travaux. C'est à la suite de l'enquête publique que les travaux sont engagés.

Monsieur AGULLO. - Sur ce dossier, il faut bien dire que l'on a manqué, cela a été dit ce matin encore, d'un débat dans un cadre plus général pour essayer d'avoir une vision non seulement à court terme, mais aussi à long terme en matière de transports dans les quartiers Nord.

Madame Lota, j'apprécie beaucoup ce que vous venez de dire : on ne va pas faire deux fois la même dépense sur un même territoire. Malheureusement, vous avez décidé de le faire trois fois dans le centre-ville avec le tramway, mais ce n'est pas le sujet...

Ce serait bien qu'il y ait un débat à l'issu de cette concertation au niveau de la Commission et même au-delà, pour essayer de savoir s'il n'y a pas d'autres solutions alternatives. Je crois qu'il en existe d'autres.

Une chose bien sûr consiste à s'appuyer sur la gare de Saint Antoine. Je crois que l'on a une gare qui est efficace et vers laquelle on peut amener nombre de voyageurs afin de booster l'accès au centre-ville car ce n'est pas ce projet de BHNS qui va nous permettre d'accéder plus vite au centre-ville et c'est l'un de ses gros défauts.

L'axe Nord/Sud est quelque chose d'important, une fois que l'on a compris que l'axe Nord/Sud est déjà fait au niveau du centre puisqu'il y a déjà le métro, ce que nous proposons à Europe Ecologie les Verts, c'est le tramway. Nous pensons que le tramway peut être fait tout de suite, c'est un investissement qui est beaucoup moins onéreux que le métro et simplement deux fois plus cher que le BHNS.

En faisant un investissement sur 10 ans, nous pouvons dès demain nous lancer dans une opération tramway sur les quartiers Nord. Je crois que c'est une solution opportune qui respecte également un engagement à court terme, à moyen terme et qui est structurant pour les transports.

Il ne faut pas oublier qu'investir sur les transports, c'est investir sur l'avenir. Le BHNS dans ce quartier-là, vu les impératifs en termes de passages, n'est pas une solution structurante pour l'avenir.

Bien sûr, il est important de requalifier toute cette zone-là. Ces quartiers-là manquent cruellement d'investissements. Il y a toujours l'idée qu'investir par un BHNS, c'est requalifier la zone. Mais on peut faire une requalification sans forcément mettre des BHNS, je crois que c'est une chose importante. On aurait pu faire la même chose pour la rue de Rome.

Enfin, je voudrais terminer sur un point qui n'est pas vraiment le sujet mais qui est quand même lié, à savoir l'autre ligne de BHNS.

Le BHNS sur Luminy est une très bonne chose et nous le soutenons. Mais le BHNS au niveau de la Rose, on l'a vu, la consultation n'a pas donné de bons résultats, n'a pas montré que c'était forcément une bonne solution. De plus, il y a des problèmes en termes de passage. Allons-nous vraiment pour une fois investir dans l'économie de la connaissance, aller à Château Gombert avec ce BHNS ? Ce n'est pas encore décidé, j'espère que l'on y arrivera.

Nous revenons encore une fois sur cette idée, car nous pensons que le métro doit aller jusqu'à Château Gombert et nous pensons que là aussi, c'est un investissement structurant. Nous avons vraiment besoin d'un métro qui aille jusqu'à Château Gombert centre. Le BHNS, c'est regrettable, mais il pourrait aussi passer par Saint Jérôme et aller jusqu'à la gare de Sainte Marthe.

Voilà une solution alternative structurante pour l'avenir qui éviterait des problèmes liés à cette zone-là, en particulier avec les investissements sur la voie qui doit être financée par le Conseil Général et qui va être aussi structurante. Il y a un peu un doublon, Monsieur le Président, j'appelle donc à ce qu'un peu de temps soit pris pour repenser ces deux BHNS et les solutions proposées.

Monsieur MOLINO.- Je crois que l'on peut déjà se féliciter de ce qui se fait en matière de transports. Les choses avancent. Je rappelle que la mise en place du syndicat mixte des transports va améliorer nombre de choses.

S'agissant des différentes concertations qui ont eu lieu, le seul regret que j'ai, c'est que le Président de la Commission Transports n'ait pas été invité à ces concertations. Je le regrette car il me semble que l'on avait toute notre place à ces concertations.

Enfin, je crois qu'il ne faut pas dissocier cette question de celle du TER. Quand on regarde les investissements qui ont été faits, notamment au niveau des gares (Septèmes-les-Vallons, Saint Antoine etc.), on s'aperçoit que si on avait la possibilité de mettre rapidement les choses en place à ce niveau-là, on réglerait énormément de problèmes.

A mon avis, nous n'avons pas intérêt à dissocier les choses car si l'on commence à « saucissonner », on n'avancera pas.

Par ailleurs, je ne suis pas contre la tenue d'une séance de travail comme vient de le proposer Mme Lota car à partir du moment où il y a une large concertation, les choses avancent.

Monsieur MASSE.- Beaucoup de choses ont été dites sur ces trois projets de BHNS et il faut qu'on considère tous que notre but, dans ce dossier-là, est de pouvoir prendre des positions de principe et des engagements.

Samia Ghali l'a dit il y a quelques minutes, c'est vrai que nous nous devons d'offrir à la population des 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements comme à celle des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements des dispositifs de transports de bonnes conditions.

Bien entendu que le métro serait l'idéal, on veut tous un métro, mais on est tous aussi conscient et comptable des deniers publics et nous ne pouvons pas attendre 10, 20 ou 30 ans pour offrir à ces quartiers une offre de transports en commun convenable.

La concertation sur ces trois projets ou plutôt sur ces deux projets car la concertation sur le projet du 15/16 a été faite en Mairie de secteur à l'occasion de trois rencontres. Il y a eu aussi des rencontres associatives animées par Mme le Maire de secteur. On ne peut pas dire qu'il ne s'est rien passé. On ne peut pas dire qu'il n'y a pas eu concertation et débat sur le sujet.

Maintenant une concertation, cela va préparer les documents pour une enquête publique, comme l'a répété M. le Président Caselli et bien entendu, je pense qu'un tel dossier devra être exposé et validé par la Commission Transports. Rien n'est figé, c'est ce que nous répétons aussi bien sur le 13/14 que sur le 15/16.

Le 13/14 connaît des problèmes encore plus importants. Le BHNS dit des facultés doit nous imposer d'être un peu plus intelligent.

Je rappelle que nous sommes ici dans le cadre du plan campus, que nous bénéficions d'ailleurs de crédits relatifs au plan campus et que nous sommes tenus d'offrir à Marseille, une liaison convenable entre ces deux grands pôles universitaires. Bien entendu le technopôle de Château Gombert sera desservi, je vous devance peut-être Monsieur le Président en disant que le cœur du technopôle de Château Gombert sera desservi par le BHNS. C'est une évidence.

Nous avons présenté en concertation plusieurs projets, plusieurs hypothèses et il est ressorti que la traversée du cœur du technopôle par le BHNS est une évidence et je pense que c'est ce qui sera proposé.

Sur le 13/14, nous sommes toujours dans le cadre de la concertation. Les études sont en train d'être faites. Je le répète, il faut prendre partie aujourd'hui d'un principe, d'un engagement. On ne peut pas délaissier ces quartiers et ces secteurs. On ne peut pas promettre le métro pour dans 10, 15 ou 20 ans, en revanche, on ne peut pas non plus faire des erreurs.

Dans ce contexte-là, Monsieur le Président m'avait chargé d'animer certaines rencontres. J'ai très bien entendu, d'ailleurs, je m'en suis déjà entretenu avec Mme Lota et M. Molino sur le sujet. Je pense que l'on peut prendre maintenant le temps de faire une pause pour faire un point sur ces projets.

J'ai un peu moins parlé du projet de BHNS de Luminy Castellane dans la mesure où il est tenu à d'autres impératifs, d'autres conditions.

Monsieur ROYER-PERREAUT.- Monsieur le Président, je voudrais intervenir également sur la politique de transports en commun et notamment de BHNS que nous nous apprêtons à développer sur Marseille pour rebondir sur la ligne structurante aux yeux des élus du secteur Sud Est de cette ville, que constitue la ligne Castellane Luminy.

J'ai entendu avec beaucoup de pertinence les plaidoyers *pro domo* exprimés par les élus des quartiers Nord de cette ville, mais je tiens quand même à rappeler également que nous sommes à Marseille et notamment dans les quartiers Sud et Est, impactés par le plan campus qui va considérablement se développer au niveau de Luminy puisqu'à terme, ce ne sont pas moins de 25 000 personnes qui, au quotidien, vont se rendre sur le campus de Luminy, là où aujourd'hui, nous n'en avons que 12 000. Donc cela signifie que l'on ne peut pas imaginer de développer ce campus de Luminy qui se veut un campus d'excellence pour lequel évidemment, nous approuvons cette orientation.

Nous ne pouvons pas non plus développer Luminy Biotech qui est un pôle de compétence et d'excellence en termes d'implantation d'entreprises comme nous le souhaitons si nous n'avons pas une politique ambitieuse en termes de dessertes du plan campus et de Luminy. Je ne vous cache pas que ce que j'entends ici ou là, c'est que nous prenons quand même un certain retard sur le développement de cette ligne structurante et je ne vous cache pas là aussi que cela inquiète les élus que nous sommes.

Mais avoir un débat sur la ligne structurante de Luminy ne doit pas non plus occulter, me semble-t-il, le débat plus large que nous devons avoir sur la desserte des transports en commun des quartiers Est et notamment de la Vallée de l'Huveaune parce que cela doit s'intégrer dans une réflexion globale à l'échelle du territoire. Nous ne pouvons pas segmenter les débats comme ça avec des BHNS au Nord et au Sud et l'incertitude sur l'axe qui est tout aussi structurant si ce n'est essentiel de la Vallée de l'Huveaune.

Et là, permettez-moi de vous le préciser, Monsieur le Président, mais vous le savez, qu'aujourd'hui nous sommes dans un flou relativement inquiétant pour nous parce qu'on entend tout et son contraire. Nous avons, nous, les élus des 9^{ème} et 10^{ème} arrondissements, proposé avec Guy Teissier, qu'il y ait une ligne structurante de métro jusqu'à Saint Loup, avec un tramway qui irait de Blancarde jusqu'à Dromel pour desservir la Capelette.

Hélas, ces derniers temps nous avons pu lire, nous avons pu entendre qu'il y aurait eu des réflexions pour ne pas dire des accords entre les uns et les autres – si j'ai bien compris entre la Ville de Marseille et la Communauté Urbaine – sur des lignes de tramway qui iraient de Castellane jusqu'à la Capelette ou bien sur des lignes de BHNS. Bref, il y a un flou qui est relativement entretenu sur ces questions-là.

Je me permettrai Monsieur le Président de vous poser la question et si on peut avoir une réponse, ça ne serait que mieux, car on ne peut pas avoir une réflexion sur les lignes BHNS sans l'intégrer dans une réflexion plus globale des transports en commun des quartiers Sud et Est.

Monsieur le Président, la question est claire : où en est-on de la desserte des transports en commun pour les quartiers Est de cette ville, de la Vallée de l'Huveaune en particulier ? Et quelles sont les orientations vers lesquelles vous vous acheminez en accord avec le Maire de Marseille ?

Je vous en remercie.

Monsieur LE PRESIDENT.- Tout d'abord, je suis d'accord avec M. Molino : on ne peut pas indéfiniment ajouter des études aux études, des concertations aux concertations. Si on fait cela, on ne fait rien. Les choix stratégiques ont été déterminés, discutés par cette assemblée, ils sont aujourd'hui validés. Maintenant il s'agit de les mettre en place, sinon, on va tergiverser en permanence et on ne fera rien.

Il y a urgence d'avoir un réseau de transports beaucoup plus structuré à Marseille et c'est notre devoir de le faire. S'il s'agit de nous dire, Monsieur Dutto, que le métro, c'est mieux que le tramway et que le tramway, c'est mieux que le BHNS, tout le monde est d'accord. Mais il faut savoir que le tramway, et M. Muselier peut en parler, ne peut pas passer par la ligne 26 actuelle. Seul un BHNS peut le faire et à condition de sortir du site par moment.

Mais que veut-on ? Aujourd'hui, pour les quartiers Nord, on veut amener en 2014 le métro jusqu'au boulevard du Capitaine Gèze et à partir de là mettre en place une ligne de BHNS qui soit plus rapide, plus confortable et qui permette de requalifier l'espace urbain dans ces quartiers, ce qui, je crois, fera plaisir à une partie de la population.

Monsieur Royer-Perreaut, je ne vois pas où est le flou. Si vous me trouvez 600 millions d'euros pour faire le métro jusqu'à Saint Loup, je suis preneur, sinon, je ne sais pas faire. Par contre, pour le tramway qui part de la Blancarde pour aller jusqu'à Dromel, il est prévu dans la deuxième partie du plan transport qui aura lieu entre 2014 et 2020. Je crois que cela a été dit, montré et acté par la plupart des élus qui sont ici.

Ensuite, il faut savoir que le BHNS est quand même une solution favorisée par de plus en plus de grandes villes françaises puisque comme nous, elles souffrent toutes d'un besoin de financement. Le BHNS est une solution mixte qui permet un transport en site propre rapide.

Quant au BHNS vers Luminy, il est conditionné aujourd'hui aux travaux du tunnel Prado Sud, voire même aux travaux qui vont être importants autour du stade Vélodrome. Les études essaient de déterminer comment on pourrait faire ces travaux soit en alternance, soit pendant les autres travaux. Cela me paraît difficile. Ce projet-là aura probablement plusieurs séquences, c'est-à-dire une séquence Mazargues / Luminy qui est facile à faire, une séquence qui passe par le Rond-point du Prado me paraît aujourd'hui très compliquée vu les travaux du Tunnel Prado Sud.

Le Tunnel Prado Sud me paraît indispensable pour la circulation à Marseille. Mais il faut faire des choix et ces choix se sont faits d'eux-mêmes finalement.

Je crois qu'il y a des projets de transport et qu'il ne faut pas les retarder par des concertations sur les concertations et par des études sur les études. A un moment donné, il faut trancher et débiter les travaux dès que nous pouvons les faire pour pouvoir terminer la plupart d'entre eux en 2014.

Monsieur Magro, excusez-moi, vous m'aviez demandé la parole, je vous avais oublié.

Monsieur MAGRO.- Je partage ce que vous venez de dire sur les contingences financières donc je n'y reviendrai pas. Néanmoins, je soulignerai deux choses de nature assez différente.

Ce que mon camarade Joël Dutto vous a dit, c'est que l'information et la concertation ne sont pas la même chose. C'est bien ce qu'il a dit.

Je quitte cette casquette pour prendre celle de Président du groupe de travail SCOT. Je ne l'ai jamais dit en plénière mais je trouve qu'aujourd'hui les conditions existent car il y a un débat plutôt constructif sur toutes ces questions. Je me suis toujours demandé pourquoi, lorsqu'on abordait les transports en plénière, c'était souvent assez passionnel. Les petites phrases, c'est bien pour la presse, mais c'est assez peu efficace dans des tas de domaines.

Je peux témoigner du fait que l'on a un petit problème sur lequel il faut que l'on fasse un effort. Ce problème est l'articulation entre les temporalités qui sont différentes d'une équipe à l'autre. Quand je dis « équipe », je pense aux services etc.

Aujourd'hui, il y a des gens qui réfléchissent à deux ou trois ans, d'autres à 5 ou 10 ans et d'autres encore qui sont en charge de documents de planification sur 20 ans. On a un vrai problème dans ce domaine qui, à mon avis, peut être résolu et je pense qu'il y a en germe dans la discussion de ce matin, de quoi résoudre cette question-là. Car aujourd'hui, notamment lorsqu'on a en charge des documents de planification, on a besoin d'une réflexion collective plus aboutie où l'on articule mieux le court terme, le long terme et le moyen terme.

Je dis cela car je pressens que la discussion qui vient d'avoir lieu permet d'avancer et pas le contraire.

Monsieur LE PRESIDENT.- Bien entendu, et j'en terminerai par là, les services sont à la disposition de la Commission Transports pour discuter de tout cela sur le fond.

Je mets aux voix ce rapport, y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Abstention du groupe UPAC

à l'exception de Mmes Cardona et Salvo et de MM. Daumergue, Essayan, Teissier, Royer-Perreaut, Boré, Tixier, Pepe et Maria-Fabry votant pour

Abstention du groupe Communistes, Républicains et Citoyens à l'exception de Mme Desmats et de MM. Molino, Rosso et Guissani votant pour

41. DTUP 018-28/03/11 CC - Approbation du renouvellement de l'adhésion de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole à la Fédération Nationale des Métiers du Stationnement

Monsieur CHENOZ.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

42. DTUP 019-28/03/11 CC - Approbation du paiement de la cotisation annuelle 2011 auprès du Groupement des Autorités Responsables des Transports collectifs (GART).

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

43. DTUP 020-28/03/11 CC - Approbation de la modification des statuts du Syndicat Mixte des Transports des Bouches-du-Rhône

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION UNE AGGLOMÉRATION ÉCO-RESPONSABLE

Monsieur LE PRESIDENT.- Madame Vassal, la Commission Une Agglomération Eco-responsable s'est réunie le 21 mars, pouvez-vous nous faire un compte-rendu ?

Madame VASSAL.- Monsieur le Président, les 42 rapports ont tous reçu un avis favorable.

44. AGER 001-28/03/11 CC - Approbation de la création d'opérations d'investissement et d'augmentations d'autorisations de programme dans le cadre du Budget Eau

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

45. AGER 002-28/03/11 CC - Approbation de l'affectation d'une augmentation d'autorisation de programme pour l'extension de capacité de l'usine d'eau potable de La Ciotat

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

46. AGER 003-28/03/11 CC - Approbation de l'affectation d'une augmentation d'autorisation de programme pour la construction d'un réservoir d'eau potable à Port Miou à Cassis

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

47. AGER 004-28/03/11 CC - Approbation de l'affectation d'une augmentation d'autorisation de programme pour la réalisation d'un réservoir d'eau potable de 2000 m3 dans le quartier de la Salette à de Marseille (12ème arrondissement)

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

48. **AGER 005-28/03/11 CC - Approbation de l'affectation d'une autorisation de programme pour la liaison en eau potable entre les quartiers Croix Rouge et Trois Lucs à Marseille**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

49. **AGER 006-28/03/11 CC - Approbation de l'affectation d'une autorisation de programme pour le doublement du réseau d'alimentation en eau potable de l'Avenue du Général Brissac à Marseille (14ème arrondissement)**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

50. **AGER 007-28/03/11 CC - Approbation de l'affectation d'une autorisation de programme pour le renforcement de la liaison en eau potable entre les Communes de La Ciotat et Saint Cyr sur Mer**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

51. **AGER 008-28/03/11 CC - Approbation de l'affectation d'une autorisation de programme pour le renforcement du siphon des Brayes sur le canal de Marseille à Cassis**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

52. **AGER 009-28/03/11 CC - Approbation de l'affectation d'une augmentation de l'autorisation de programme pour la motorisation des vannes de départ des réservoirs d'eau potable à Allauch**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

53. **AGER 010-28/03/11 CC - Approbation de l'affectation d'une autorisation de programme pour la mise en buse du Canal de Marseille sur le tronçon Savine-Lombard à Marseille (15ème arrondissement)**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

54. **AGER 011-28/03/11 CC - Approbation de l'affectation d'une autorisation de programme pour l'extension et la dilatation du réseau d'eau potable du quartier Champ Fleury à Sausset Les Pins.**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

55. **AGER 012-28/03/11 CC - Approbation de l'affectation d'une augmentation d'une autorisation de programme pour la réalisation de l'alimentation en eau potable du Hameau de la Nerthe à Marseille (16ème arrondissement)**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

56. **AGER 013-28/03/11 CC - Approbation de l'affectation d'une augmentation d'une autorisation de programme pour le doublement de la canalisation d'eau potable du chemin de Cézanne à Marseille (16ème arrondissement)**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

57. **AGER 014-28/03/11 CC - Approbation de l'affectation d'une augmentation d'une autorisation de programme pour le renforcement du réseau de distribution d'eau potable entre Val de Ricard et Lombardi à Ensues la Redonne et Carry-le-Rouet**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

58. **AGER 015-28/03/11 CC - Approbation de l'affectation d'une autorisation de programme pour la neutralisation du chlore à l'usine d'eau potable de Vallon Dol à Marseille (14ème arrondissement)**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

59. **AGER 016-28/03/11 CC - Approbation de l'affectation d'une autorisation de programme pour le secours de l'usine de potabilisation des Ambrosis depuis le réseau d'eau potable des Rascous à Plan de Cuques.**

Monsieur LE PRESIDENT.- Ce rapport est retiré

60. **AGER 017-28/03/11 CC - Approbation de l'affectation d'une autorisation de programme pour la création d'un réservoir d'eau potable complémentaire à Gémenos**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

61. AGER 018-28/03/11 CC - Approbation de l'affectation d'une autorisation de programme pour le renforcement de la liaison en eau potable entre Carry le Rouet et Sausset les Pins.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

62. AGER 019-28/03/11 CC - Approbation d'une affectation d'autorisation de programme pour la réhabilitation de l'aqueduc Beynet sur le Canal de Marseille à Marseille (11ème arrondissement)

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

63. AGER 020-28/03/11 CC - Attribution d'une subvention pour l'organisation du 6ème Forum Mondial de l'Eau à Marseille en 2012

Monsieur POGGIALE.- Monsieur le Président, notre établissement public a décidé de participer au 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau « *de façon effective pour influencer ses politiques y compris dans le cadre de la gouvernance de la préparation et de la tenue de ce forum* ».

Effectivement Marseille Provence Métropole ne peut se contenter d'être simplement le guichet d'accueil du 6ème forum, je l'avais précédemment dit.

Non, l'enjeu de la tenue et de la réussite de ce forum n'est pas dans les retombées économiques et médiatiques pour Marseille, comme nous l'a expliqué Monsieur le Maire lors de la précédente séance. Il sera réussi s'il est concrètement utile pour mettre enfin en œuvre le droit à l'eau partout dans le monde. Car c'est bien de cela dont il s'agit dans l'organisation de ce forum, ce qui n'est d'ailleurs toujours pas vrai pour le tiers de la population de notre planète car des millions d'êtres humains meurent chaque année faute d'y accéder. C'est la raison pour laquelle, ne voir dans ce forum que la seule dimension marchande et commerciale nous paraît aussi peu pertinent que de réduire l'ONU au seul G20, si je puis me permettre cette comparaison.

En se positionnant comme acteur du service public pour une coopération publique-public où chaque citoyen ait sa place, nous aurions aussi la nôtre dans ce 6^{ème} forum pour faire entendre une autre voix que celle de la logique marchande des multinationales de l'eau.

C'est en allant à la rencontre des opinions, au débat dans tous les forums où il a lieu, donc aussi à la prise en compte citoyenne du Forum alternatif, que nous répondrons à l'attente de tous ceux qui souhaitent faire avancer ces questions.

Voilà pourquoi, en complémentarité de ces deux rapports que nous approuvons, nous demandons également un engagement officiel et significatif de notre EPCI dans le

soutien au Forum Alternatif Mondial de l'Eau, qui se tiendra quelques jours avant à Marseille. D'autres collectivités, comme la Région, ont d'ores et déjà décidé cette double participation aux deux initiatives

Monsieur LE PRESIDENT.- A titre personnel et à moins que l'assemblée en décide autrement, je maintiens la position qui est la nôtre : on ne peut pas subventionner deux forums en même temps. De plus, ils ne sont pas de la même nature.

Nous subventionnons le Forum Mondial de l'Eau pour deux raisons.

La première, c'est qu'il s'agit effectivement d'un événement considérable qui apporte un afflux de décideurs, de touristes dans l'espace métropolitain. C'est un élément extrêmement important d'attractivité de l'espace métropolitain.

La deuxième, c'est que le Forum Mondial de l'Eau répond à plusieurs questions notamment la question de l'importance à l'eau et des problèmes de l'eau sur la planète. C'est vrai que beaucoup de gens meurent tous les jours, même s'ils ont accès à l'eau, du fait de la mauvaise qualité de l'eau qu'ils sont amenés à boire.

Il permet également de débattre des solutions aux problèmes de l'eau pour le 21^{ème} siècle, de formuler des propositions concrètes et de les porter à l'attention du monde, y compris sur le plan politique. Un tiers de la population mondiale n'a pas accès à l'eau et il faut générer véritablement un fort engagement politique pour régler ces problèmes à l'échelle de la planète.

Voilà quel est le double objectif de cette assemblée au travers de cette subvention au Forum Mondial de l'Eau. Pour ma part, je ne suis pas favorable au fait de subventionner deux forums en même temps sur le même territoire.

Y a-t-il d'autres interventions ? Il n'y en a plus.

Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à la majorité

Votes contre de Mmes Boulay et Nespoulous
et de MM. Zéribi, Fouquet, Agullo et Sémériva.

Abstention de Mme Durando

Abstentions de Mmes Arzano et Mattéi et de MM. Illac et Ounanian

Abstentions de MM. Dutto et Gillet.

64. AGER 021-28/03/11 CC - Approbation de la convention de participation 2011 relative à l'organisation du 6ème Forum Mondial de l'Eau à Marseille en 2012

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à la majorité

Votes contre de Mmes Boulay et Nespoulous
et de MM. Zéribi, Fouquet, Agullo et Sémériva.

Abstention de Mme Durando

Abstentions de Mmes Arzano et Mattéi et de MM. Illac et Ounanian

Abstentions de MM. Dutto et Gillet.

65. **AGER 022-28/03/11 CC - Approbation de la création d'opérations d'investissement et d'augmentations d'autorisations de programme existantes dans le cadre du Budget Assainissement**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

66. **AGER 023-28/03/11 CC - Approbation de l'affectation d'une autorisation de programme pour le recalibrage du ruisseau de la Sérane à Marseille (8ème arrondissement)**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

67. **AGER 024-28/03/11 CC - Approbation de l'affectation d'une autorisation de programme pour la desserte sanitaire du quartier Granval à Marseille (9ème arrondissement)**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

68. **AGER 025-28/03/11 CC - Approbation de l'affectation d'une autorisation de programme pour la desserte sanitaire du boulevard Meiffren et du chemin de la Bastide Longue à Marseille (13ème arrondissement)**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

69. **AGER 026-28/03/11 CC - Approbation de l'affectation d'une autorisation de programme pour la réalisation d'un poste de refoulement d'eaux usées à La Ciotat.**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

70. **AGER 027-28/03/11 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pour l'acquisition de matériels pour la propreté des espaces communautaires**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

71. **AGER 028-28/03/11 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pour l'acquisition d'outillage, grosses pièces détachées et installations mécaniques destinés à la réparation mécanique de l'ensemble des engins de propreté**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

72. **AGER 029-28/03/11 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pour l'acquisition d'outillage, grosses pièces détachées et installations mécanique des engins de collecte**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

73. **AGER 030-28/03/11 CC - Approbation de la création et de l'affection d'une autorisation de programme pour l'acquisition de matériels et engins**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

74. **AGER 031-28/03/11 CC - Approbation de la création et de l'affectation de l'autorisation de programme pour l'acquisition de véhicules et engins de collecte**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

75. **AGER 032-28/03/11 CC - Approbation de la revalorisation de l'autorisation de programme pour l'Unité de Valorisation Energétique**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

76. **AGER 033-28/03/11 CC - Approbation de l'augmentation de l'autorisation de programme relative à l'acquisition de conteneurs pour la collecte sélective**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

77. **AGER 034-28/03/11 CC - Approbation de l'augmentation de l'autorisation de programme relative aux études et travaux sur les déchèteries**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

- 78. AGER 035-28/03/11 CC - Approbation de la création d'opérations pluviales d'investissement pour la Ville de Marseille dans le cadre du Budget Primitif 2011**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

- 79. AGER 036-28/03/11 CC - Attribution d'une subvention au Comité Départemental Bouches-du-Rhône de la ligue contre le cancer**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

- 80. AGER 037-28/03/11 CC - Attribution d'une subvention à l'association Alma Mater pour la collecte des déchets de soins à risque infectieux des patients hospitalisés à domicile**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

- 81. AGER 038-28/03/11 CC - Approbation de l'accord cadre de partenariat avec l'ADEME pour la mise en œuvre d'un Programme Local de Prévention des Déchets**

Monsieur AMIRATY.- Mes chers collègues, en matière de recyclage des déchets et de tri sélectif, notre Communauté Urbaine accuse un réel retard sur les autres métropoles françaises, avec en moyenne une collecte sélective de 34 kilos par habitant.

A titre d'exemple, les autres métropoles se situent généralement à 50 kilos par habitant. Toujours à titre d'exemple, à l'extérieur de nos frontières, une ville comme Bruxelles atteint 80 kilos.

Le 21 janvier 2010, Monsieur le Président, vous mettiez en place la Commission « Tri sélectif et réduction des déchets à la source ». L'objectif de cette Commission : réfléchir à l'ensemble de la problématique de la réduction des déchets à la source.

Pour rappel, cette Commission est composée de 15 membres. Je ne vais pas vous citer les 15 membres, mais nous y retrouvons bien évidemment Mme Vassal, le Maire de Plan-de-Cuques, M. Bertrand, et des personnalités notamment Mme Cordier, Présidente de la Confédérations des CIQ.

Cette Commission effectue plusieurs réunions de travail et à cette occasion a auditionné et entendu 23 personnes qualifiées. Elle a donc ainsi porté une réflexion sur cette problématique de la réduction des déchets et elle a enfin rédigé un rapport qui vous a été remis Monsieur le Président.

Ce rapport vise à faire évoluer les politiques locales en matière de production des déchets et de tri sur les cinq prochaines années.

Ce rapport fixe cinq axes de travail. Parmi ceux-ci, il est demandé de proposer à ce Conseil Communautaire une délibération qui fixera un accord cadre de partenariat avec

l'ADEME pour la mise en œuvre d'un programme local de prévention destiné à permettre de réduire de 7% en cinq ans les déchets ménagers et assimilés de notre Communauté Urbaine

L'ADEME pourra apporter son expertise et son soutien financier qui pourra représenter un montant de 800 000 euros par an, soit 4 millions d'euros sur cinq ans.

Cet accord cadre de partenariat est annexé à la délibération que vous avez entre les mains. Vous y voyez notamment que cet accord de partenariat repose sur le programme local de prévention des déchets et tout ceci est relatif à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement du 3 août 2009 qui précise la nécessité de réduire la production d'ordures ménagères et assimilés précisément de 7% par habitant pendant les cinq prochaines années.

Vous le voyez également, outre l'objet déjà cité par mes soins, l'accord cadre définit les objectifs du partenariat et une déclinaison de ces objectifs, année par année.

Elle fixe également les engagements du bénéficiaire en l'occurrence notre Communauté Urbaine. Parmi ces engagements, citons entre autre la constitution d'un comité de pilotage du programme local de prévention, la désignation d'un animateur du programme local de prévention en la personne de M. Vincent Ochier, responsable de la Mission Tri et Prévention, la nécessité de faire participer l'animateur du programme au module de formation prévention des déchets mis en place par l'ADEME et d'autres choses encore que vous pouvez lire en pages 4 et 5 de l'accord.

Je reviens un instant sur la Commission présidée par Jean Viard. Je voudrais insister, à la demande de M. Viard, sur l'implication de tous les membres de la Commission qui ont déjà fait un premier travail qui se révèle riche d'enseignements.

M. Viard me demande de les remercier chaleureusement. La qualité des débats et des réflexions qui ont été menées au cours de ces réunions mérite d'être soulignée. Voilà qui est fait. Mais le travail ne fait que commencer.

Pour résumer mes chers collègues, avec cet accord cadre et autour du programme local de prévention, il s'agit de développer un aspect nouveau sur le territoire de MPM et plus généralement encore peu exploré en France, la non production des déchets via les achats responsables, moins d'emballage, le compostage domestique etc.

C'est un objectif ambitieux mais réalisable. En échange, l'ADEME apportera à MPM un soutien pour aller jusqu'à 800 000 euros par an. L'accord cadre que nous vous demandons d'approuver aujourd'hui sera complété de conventions annuelles précisant des objectifs d'activité et d'impact.

Donc vous comprenez qu'aujourd'hui, il est demandé de voter cette délibération qui autorisera la signature par M. le Président de cet accord cadre et nous aurons l'occasion d'entrer plus tard sur le fond de ce dossier de manière à ne pas faire de cet accord cadre une coquille vide. Mais là, je fais confiance à la Commission présidée par M. Viard et coprésidée par Mme Vassal, le rapport d'ailleurs fait état de propositions précises qui vous seront présentées au débat ultérieurement.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci Monsieur Amiraty. Y a-t-il des observations ?

Il n'y en a pas, je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

82. AGER 039-28/03/11 CC - Approbation d'une tarification relative à la mise à disposition de dispositifs de collecte et traitement des déchets recyclables lors de manifestations

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

83. **AGER 040-28/03/11 CC - Approbation d'un avenant consolidé à la convention d'adhésion 08/1028 relative à la collecte et au traitement des déchets de papiers avec l'éco-organisme EcoFolio**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

84. **AGER 041-28/03/11 CC - Demande de subvention pour le financement de la mise aux normes et la modernisation des conditions d'accueil des apporteurs sur les centres de transfert de déchets ménagers de Marseille.**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

85. **AGER 042-28/03/11 CC - Paiement de la cotisation annuelle 2011 à l'association Amorce**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

86. **AGER 043-28/03/11 CC - Paiement de la cotisation 2011 au Cercle National du Recyclage (CNR)**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION PORTS DE PLAISANCE - PORTS DE COMMERCE - AÉROPORT

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Piccirillo, la Commission s'est réunie le lundi 14 mars, pouvez-vous nous faire un compte rendu ?

Monsieur PICCIRILLO.- Les quatre rapports ont été adoptés à l'unanimité par la Commission.

87. **POR 001-28/03/11 CC - Approbation des affectations et revalorisations d'autorisations de programme pour les Ports de Plaisance de la Communauté Urbaine**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

88. **POR 002-28/03/11 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'autorisations de programme relatives aux travaux de modernisation des ports de plaisance de la Communauté Urbaine**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

89. **POR 003-28/03/11 CC - Admission en non valeur de créances irrécouvrables sur le budget annexe des ports de plaisance**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

90. **POR 004-28/03/11 CC - Approbation de l'avenant n°1 à la délégation de service public sur le Vieux-Port de Marseille relative à la gestion animation et développement sur le périmètre 1 d'un pôle grande et moyenne plaisance, motonautisme, accueil des professionnels du nautisme et animation du pôle aviron**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

91. **POR 005-28/03/11 CC - Approbation du principe d'un abattement de redevance d'occupation pour les usagers dont les bateaux ont subi des dégâts lors de la tempête du 4 mai 2010 du port de la Ciotat**

Monsieur LE PRESIDENT.- Ce rapport est retiré.

COMMISSION RELATIONS EXTERIEURES

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Franceschi, la Commission s'est réunie le 16 mars, pouvez-vous nous faire un compte-rendu des travaux ?

Monsieur FRANCESCHI.- Les trois rapports présentés à la Commission concernant Marseille 2013, la cotisation, le paiement de l'annuité ainsi que la participation au salon du livre de Cassis, ont reçu un avis favorable. Pour le rapport au sujet du camp des Milles, toute la Commission a également émis un avis favorable.

92. **REX 001-28/03/11 CC - Paiement de la cotisation 2011 à l'association Marseille Provence 2013, Capitale Européenne de la Culture - Attribution d'une subvention**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

93. REX 002-28/03/11 CC - Attribution d'une subvention à l'association "Printemps du Livre de Cassis

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

94. REX 003-28/03/11 CC - Approbation de la participation de Marseille Provence Métropole au projet d'Education Citoyenne et Culturelle "Mémorial du Camp des Milles"

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE - INNOVATIONS - PROSPECTIVE

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Sémériva, la Commission s'est réunie le 17 mars, pouvez-vous nous faire un compte-rendu des travaux ?

Monsieur SEMERIVA.- Tous les rapports ont été adoptés à l'unanimité.

95. DDIP 001-28/03/11 CC - Approbation de la revalorisation de l'autorisation de programme relative au financement des projets de recherche & développement des pôles de compétitivité

Monsieur ORGEAS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

96. DDIP 002-28/03/11 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme relative à l'aménagement de Luminy Biotech 2

Monsieur ORGEAS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

97. DDIP 003-28/03/11 CC - Approbation de la création et affectation d'une autorisation de programme relative au financement de plateformes technologiques.

Monsieur ORGEAS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

98. DDIP 004-28/03/11 CC - Approbation de l'attribution d'une subvention à l'Espace Info-Energie (E.I.E.) pour le programme d'actions de l'E.I.E. Marseille Provence sur l'aire communautaire pour l'année 2011

Monsieur SEMERIVA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

99. DDIP 005-28/03/11 CC - Attribution de subventions aux pôles de compétitivité.

Monsieur ORGEAS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

100. DDIP 006-28/03/11 CC - Attribution d'une subvention à l'association Grand Luminy pour la gestion d'une pépinière biotech

Monsieur ORGEAS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION RÉNOVER ET CONSTRUIRE UNE VILLE SOLIDAIRE

Monsieur LE PRESIDENT.- Madame Salah-Eddine, la Commission s'est réunie le 15 mars, pouvez-vous nous faire un compte-rendu des travaux ?

Madame SALAH-EDDINE.- L'ensemble des rapports a reçu un avis favorable de la Commission et une abstention de M. San Marco sur le rapport n°115.

101. RNOV 001-28/03/11 CC - Attribution d'une subvention pour l'année 2011 à l'association Ciotat Emploi Initiatives, gestionnaire du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Marseille Provence Métropole Est.

Madame BERNASCONI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

102. RNOV 002-28/03/11 CC - Attribution d'une subvention pour l'année 2011 à l'association du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Marseille Provence Métropole Ouest

Madame BERNASCONI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

103. RNOV 003-28/03/11 CC - Attribution d'une subvention pour l'année 2011 à l'association "Emergence(s) compétences projets" pour la mise en oeuvre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Marseille Provence Métropole Centre

Madame BERNASCONI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

104. RNOV 004-28/03/11 CC - Attribution de subventions pour l'accompagnement à l'emploi des participants du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Marseille Provence Métropole Centre

Madame BERNASCONI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

105. RNOV 005-28/03/11 CC - Attribution de subventions pour l'accompagnement à l'emploi des participants du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Marseille Provence Métropole Ouest

Madame BERNASCONI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

106. RNOV 006-28/03/11 CC - Approbation de la programmation associative 2011 du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de la Ciotat

Madame BERNASCONI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

107. RNOV 007-28/03/11 CC - Chartes d'insertion - Attribution de contreparties au programme FEDER "Compétitivité et Emploi" pour l'association du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Marseille Provence Métropole Ouest

Madame BERNASCONI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

108. RNOV 008-28/03/11 CC - Attribution d'une subvention à l'association "Emergence(s) compétences projets" gestionnaire du PLIE MPM Centre dans le cadre du programme FEDER Compétitivité et Emploi

Madame BERNASCONI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

109. RNOV 009-28/03/11 CC - Approbation de l'avenant de prorogation des délais d'exécution de la convention FEDER pour l'association gestionnaire du "lieu multi-accueil petite enfance à la Friche de la Belle de Mai"

Madame BERNASCONI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

110. RNOV 010-28/03/11 CC - Révision du Programme Local de l'Habitat de Marseille-Provence-Métropole - Attribution d'une subvention à l'association Régionale des Organismes HLM des régions Provenances Alpes Côte d'Azur et Corse pour l'organisation d'Etats Généraux du Logement

Madame GHALI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

111. RNOV 011-28/03/11 CC - Délégation de compétence en matière d'attribution des aides publiques en faveur de l'habitat - Approbation de l'avenant n° 4 à la convention 2009-2014 Etat-MPM et de l'avenant n°3 à la convention 2009-2014 Anah-MPM - Création et affectation d'autorisations de programme

Madame GHALI.- Monsieur le Président, je crois qu'il est important d'apporter une information à tous nos conseillers communautaires notamment aux Maires des communes de MPM pour leur dire qu'aujourd'hui, l'Etat ne respecte pas les engagements qu'il avait pris dans la convention que nous avons signée notamment pour le logement pour la période 2009-2014. Nous aurions dû avoir 11.5 millions d'euros pour l'aide à la pierre et nous n'aurons plus que 8.3 millions d'euros. En revanche, les objectifs qui nous sont fixés par l'Etat restent identiques, ce qui est inacceptable.

Je ne vois pas comment régler la question de l'habitat en ayant moins d'argent (presque 3 millions d'euros en moins). On nous demande 26% d'objectifs en plus mais on nous enlève 28% de financement. Je voulais quand même en informer l'ensemble des conseillers communautaires.

Nous avons, malgré tout, sur l'année 2010 atteint largement les objectifs qui nous étaient fixés par l'Etat et par les communes dans le cadre de la loi SRU.

Aujourd'hui sur l'ensemble de la Communauté Urbaine, nos concitoyens attendent de nous. Peut-être que les résultats des élections sont aussi le reflet de la souffrance des gens à ne pas trouver un logement décent sur leur territoire. Il est de notre devoir, à nous élus, de pouvoir leur attribuer du logement, de pouvoir construire et je ne vois

pas comment demain nous pourrions construire si nous n'avons pas suffisamment d'argent pour le faire, notamment sur Marseille où plus de 30 000 personnes attendent un logement. 80% de la population est éligible au logement dit social et il est important que nous puissions répondre à l'ensemble de cette population car tout le monde ne peut pas devenir propriétaire et accéder à la propriété et il faut parfois passer d'abord par du logement social pour ensuite accéder à la propriété.

C'est une vision que nous partageons avec la majorité des conseillers communautaires ici présents. Il est important que cette question soit pour nous un vrai challenge, mais encore une fois, je tenais à le dire, les financements de l'Etat sont en réelle diminution et c'est important que nos concitoyens le sachent.

Concernant l'ANAH, l'aide au logement privé pour la rénovation notamment des poches d'insalubrité, nous avons pu constater grâce au travail fait par l'AGAM, notamment un état des lieux, que sur certaines communes dont on était loin de penser qu'il pouvait y avoir du logement indigne ou insalubre, se trouvent encore des poches de logements insalubres.

L'ANAH permettait la rénovation de ces logements. Mais nous nous apercevons aujourd'hui que de 8.3 millions d'euros, nous passons à 5.9 millions d'euros. On nous demande encore une fois de continuer à réhabiliter toujours plus, d'apporter plus de moyens, mais il faut savoir qu'aujourd'hui, la participation pour la réhabilitation d'un logement insalubre par un propriétaire bailleur passe de 27 500 euros à 9 600 euros soit 28% de baisse de la dotation de l'ANAH par rapport à l'engagement pris par l'Etat pour l'année 2011 dans la convention signée en 2009.

Tout le monde n'est peut-être pas attentif à ce que je dis, mais c'est important. J'espère qu'aucun conseiller communautaire qui n'a peut-être pas bien entendu ce que j'ai dit, ne viendra se plaindre des chiffres que nous apporterons dans les années à venir en demandant pourquoi nous n'avons pas atteint nos engagements. Si nous n'atteignons pas nos engagements, c'est aussi parce qu'il y a une diminution réelle des dotations de l'Etat.

Sur l'ANAH, nous avons un vrai problème. Bien sûr comme les règles d'attribution ont aussi changé, les dossiers de l'année 2010 notamment de bailleurs et de propriétaires se sont accrus. Si nous passions aujourd'hui la totalité de ces demandes, nous ne pourrions plus satisfaire une seule demande sur 2011.

Je tenais à apporter toutes ces précisions car elles sont importantes pour les uns et les autres. Cette question du logement doit dépasser les clivages politiques car elle est trop importante. La question notamment des résultats que nous avons eus hier sur le territoire de MPM doit nous amener à réfléchir. Il faut que l'on soit force de proposition comme le fait M. Estrosi sur Nice ou Mme Estrosi pour permettre d'apporter plus de manne financière de l'Etat. Nous devons ici, nous soutenir les uns et les autres pour obtenir de l'Etat un peu plus de renforts financiers.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci Madame Ghali, je voudrais vous remercier pour l'implication que vous avez en tant que Vice-présidente sur le logement et d'autre part, je suis d'accord avec vous, on ne va pas vous pouvoir faire aussi bien avec toujours moins.

Madame HADJ-CHICK.- Monsieur le Président, mes chers collègues, Madame Ghali, je vous ai écoutée avec beaucoup d'attention parce que bien évidemment ce rapport montre aussi que nous n'étions pas des diseurs de bon aventure quand, il y a quelques temps, nous alertions sur la baisse effective de l'engagement de l'Etat en la matière. Je suis finalement satisfaite que cela vienne prouver les alertes que nous vous faisons.

Notre Communauté Urbaine est engagée dans l'élaboration d'une deuxième phase du Plan Local de l'Habitat. Notre groupe est intervenu à plusieurs reprises pour

souligner le fossé persistant entre la réalité des besoins en matière de logements sociaux, les objectifs du PLH et les moyens dont nous disposons.

Nous n'avons pas toujours été bien compris, mais la réalité est bien là, en trois ans il n'y a pas eu d'augmentation significative de construction de logements à loyer modéré qui ait permis de diminuer de manière conséquente les demandes non satisfaites.

Ces deux avenants aux conventions Etat et ANAH avec MPM pour l'attribution des aides publiques en faveur de l'habitat, que vous nous demandez d'adopter, renvoient directement à notre critique.

En effet, MPM est en charge de cette délégation depuis 2006 et le rapport d'aujourd'hui affecte les crédits d'Etat pour 2011 à hauteur de 14 millions d'euros. Cela confirme ce que nous ne cessons de dire : en 5 ans le total des deux enveloppes Logement Social + ANAH est passé de 21 millions d'euros en 2006 à 14 millions d'euros aujourd'hui. Cela dénote bien une baisse de -35%.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je vous demande de faire attention au quorum. Je ne crois pas que nous en ayons encore pour très longtemps donc je vous demande de faire encore un petit effort. Continuez Madame Hadj-Chick, je vous en prie.

Madame HAJ-CHIKH.-... d'autant plus que c'est important.

L'apparition d'une enveloppe VEFA a atténué ce désengagement de l'Etat, mais la tendance est lourde. Pour 2011, le total des trois enveloppes Logement Social + VEFA + ANAH est égal à 17,93 millions d'euros soit une baisse des crédits de 18% depuis 2006.

La conséquence sur la réalisation de nouveaux logements sociaux est déjà en route. C'est le reliquat des crédits engagés en 2010 qui permettra de boucler le budget à hauteur des objectifs du PLH pour cette année. Mais qu'en sera-t-il en 2012 ?

De baisse des moyens affectés par l'Etat, en reliquats des crédits engagés d'une année sur l'autre, on a l'explication du fléchissement de 10% des logements livrés en 2010 et surtout de celui beaucoup plus important annoncé pour 2012, dans le bilan annuel présenté en décembre dernier.

Il est temps de voir cette réalité en face et d'agir pour exiger du gouvernement, et là je rejoins Mme Ghali, cela ne concerne pas une partie ou une autre du clivage politique, tous les élus doivent être conscient que nous sommes dans une situation de défaut de logements et que les habitants nous ont sanctionné pour ces questions-là.

Donc il est temps de voir cette réalité en face et d'agir pour exiger du gouvernement le respect de ces engagements, en dénonçant le double discours du Secrétaire d'Etat au logement qui annonçait il y a un an, une réorientation à la hausse des crédits vers les zones en pénurie et en particulier Ile-de-France, Rhône-Alpes et PACA. C'est tout l'inverse que l'Etat nous propose de valider dans ces avenants.

Dès lors se pose la question de l'approbation de ce rapport. Certes, il affecte les autorisations de programme et les crédits pour 2011, mais il entérine aussi à l'article 1 les annexes aux conventions Etat/MPM et ANAH/MPM, donc la baisse des financements.

Ce n'est pas acceptable, nous n'accompagnerons pas la politique de désengagement de l'Etat et de non réponse aux immenses besoins de logements sociaux sur le territoire de MPM.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Abstention du groupe Communistes, Républicains et Citoyens

112. RNOV 012-28/03/11 CC - Attribution d'aides communautaires directes pour le logement social - Approbation des conventions de financement et de partenariat

Madame GHALI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- C'est un effort supplémentaire de la Communauté Urbaine avec un apport de 1.3 million d'euros pour l'aide à la pierre.

Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

113. RNOV 013-28/03/11 CC - Attribution d'une subvention pour l'année 2011 à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) des Bouches-du-Rhône

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

114. RNOV 014-28/03/11 CC - Attribution d'une subvention à l'association Handitoit Provence

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

115. RNOV 015-28/03/11 CC - Attribution d'une subvention pour l'année 2011 à la Maison de l'Emploi de Marseille pour la mise en oeuvre d'une centrale de mobilité

Madame BERNASCONI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

MM. Moulins et Rocca-Serra ne participent pas au vote.

116. RNOV 016-28/03/11 CC - Attribution d'une subvention pour la participation de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole au programme de recherche "Plate-forme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines 2" POPSU 2

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

117. RNOV 017-28/03/11 CC - Paiement de la cotisation annuelle à l'Alliance Villes Emploi

Madame BERNASCONI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION VOIRIE ET SIGNALISATION

Monsieur LE PRESIDENT.- La Commission s'est réunie le 14 mars.

118. VOI 001-28/03/11 CC - Approbation de la création d'autorisations de programme et de la revalorisation d'autorisations de programme existantes, relatives aux travaux de voirie.

Madame MILON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

119. VOI 002-28/03/11 CC - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative à la participation à l'élargissement du Pont rail "Porte d'Air-Bel" à Marseille (11ème arrondissement).

Madame MILON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

120. VOI 003-28/03/11 CC - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative à l'extension du Centre Bourse et au réaménagement des rues Reine Elisabeth et Bir Hakeim.

Madame MILON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

121. VOI 004-28/03/11 CC - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux études pour l'aménagement de voiries Saint Barthélemy - Picon - Busserine à Marseille (14ème arrondissement).

Madame MILON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

122. VOI 005-28/03/11 CC - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux études pour la requalification du boulevard Abbadie à Saint-Victoret.

Madame MILON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

123. VOI 006-28/03/11 CC - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative à l'acquisition de matériel topographique.

Madame MILON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

124. VOI 007-28/03/11 CC - Approbation de l'affectation de la revalorisation de l'autorisation de programme relative à la réalisation de la Voie Roger Luccioni (ex U430) à Marseille (10ème arrondissement)

Madame MILON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

125. VOI 008-28/03/11 CC - Approbation de la création d'autorisations de programme destinées aux opérations de voirie sur les voies communautaires et leurs dépendances.

Madame MILON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

126. VOI 009-28/03/11 CC - Approbation de la modification d'autorisations de programme de la Direction de l'Espace Public Voirie - Circulation dans le cadre du Budget Primitif 2011

Madame MILON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

127. VOI 010-28/03/11 CC - Approbation de la redevance pour l'occupation du domaine public communautaire pour les ouvrages sur le domaine public routier et non routier concernant les opérateurs de télécommunication.

Madame MILON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

128. VOI 011-28/03/11 CC - Classement dans le domaine public routier communautaire de la voie sans nom parallèle à la traverse des fenêtres rouges à Marseille (11ème arrondissement).

Madame MILON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

129. VOI 012-28/03/11 CC - Approbation de la déclaration de projet relative à la création et à l'aménagement des voies quartier Saint Paul à Marseille (13ème arrondissement).

Madame MILON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

130. VOI 013-28/03/11 CC - Approbation de l'avenant n°1 à la Délégation de Service Public relative à l'enlèvement des véhicules légers en panne ou accidentés dans les tunnels exploités par la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

Madame MILON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

131. VOI 014-28/03/11 CC - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de participation financière, avec le Département des Bouches-du-Rhône, et la Ville de Marseille et approbation de la revalorisation de l'autorisation de programme correspondante pour l'aménagement de la RD 559 à Marseille (9ème arrondissement).

Madame MILON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

132. VOI 015-28/03/11 CC - Aménagement de la promenade piétonnière du Parc du Bocage - avenue Engelskirchen à Plan-de-Cuques. Approbation d'une autorisation de programme et d'une convention de participation financière avec la commune de Plan-de-Cuques.

Madame MILON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Vallette, la Commission s'est réunie le 16 mars, pouvez-vous nous faire un compte-rendu de ses travaux ?

Monsieur VALLETTE.- Monsieur le Président, chers collègues, les 6 rapports ont reçu un avis favorable de la Commission.

Je voudrais faire une remarque sur le premier rapport concernant l'agriculture durable pour rappeler que sous l'ancienne mandature déjà nous avons commencé ces orientations, qu'elles se renforcent aujourd'hui et qu'au niveau de la Commission, tous les groupes sont favorables à ces orientations donc la coloration verte n'appartient pas qu'à ceux qui se disent « Verts ».

Le deuxième point concerne les acquisitions foncières. C'est extrêmement important car cela va permettre d'avoir des acquisitions pour tout mode, aussi bien pour l'économie que pour l'habitat mais aussi pour l'agriculture.

Le dernier point important concerne le système d'information géographique. La Commission a demandé que cette fois-ci puisse vraiment être mise en œuvre une interconnexion car aujourd'hui, il est très gênant de mal communiquer entre la Communauté Urbaine, la Ville de Marseille et d'autres organismes.

Je voudrais finir en disant que je suis d'accord avec Patrick Magro concernant les remarques qu'il vient de faire sur le SCOT.

Le SCOT est une vision d'ensemble. Le choix des transports dont on a longuement parlé tout à l'heure doit découler de l'aménagement du territoire. A travers le SCOT, nous sommes dans cette démarche et il faut absolument qu'on l'étudie de façon commune.

Je ferai également une réflexion sur la temporalité. Il y a des choix immédiats mais il y a une vision globale des transports sur la ville, hors de la ville et sur le département également car il y a là aussi la notion de grande accessibilité que l'on doit inscrire définitivement dans le SCOT. On ne peut pas tout faire à la fois, mais en revanche, il faut que les actions immédiates s'inscrivent dans une réflexion à long terme.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci Monsieur Magro

Monsieur MAGRO.- Non, c'est Monsieur Vallette.

Monsieur LE PRESIDENT.- Oui, merci Monsieur Vallette. Vous êtes interchangeables ! Vous êtes toujours ensemble et j'en arrive à vous confondre parfois !

(Brouhaha)

133. AEC 001-28/03/11 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pour la mise en œuvre d'actions en faveur du maintien d'une agriculture durable sur le territoire de Marseille Provence Métropole.

Monsieur LE PRESIDENT.- Y a-t-il des interventions ?

Monsieur AMIRATY.- Il y a dans le cadre du SCOT MPM Ouest, une particularité. Ce document évoque la Plaine de Châteauneuf Gignac comme plaine agricole. J'insiste particulièrement auprès de vous, Monsieur le Président, sur la nécessité de garder une agriculture périurbaine. Je crois que c'est à peu près le seul lieu à 20 kilomètres de Marseille où l'on trouve encore des carottes, des navets, des pommes de terre.

Actuellement, il y a une tentative de mainmise sur ces terres agricoles qu'il faut défendre. Et pour cela, il faut que nous ayons un véritable projet agricole pour ces terres.

Je vais dans les prochaines semaines, si vous le voulez bien, essayer de voir avec M. Vallette (je l'ai déjà vu à l'AGAM où nous en avons parlé), avec Patrick Magro et sans doute avec Jean Viard qui a accepté de m'accompagner dans ce projet. Nous serons à même d'ici quelques semaines ou d'ici quelques mois, de vous proposer un projet particulier pour cette plaine agricole. Je n'oublie pas bien entendu mes collègues de Châteauneuf-les-Martigues qui sont en première ligne avec nous sur cette problématique.

De ce point de vue, il faudra sans doute dégager quelques crédits. J'insiste encore une fois sur la défense de l'agriculture périurbaine et en particulier de ce lieu qui est un des derniers lieux qu'il nous faut sauvegarder pour nos paysans, pour notre agriculture, pour l'avenir de nos enfants, car c'est le développement durable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci Monsieur Amiraty, je vous signale tout de même que cette délibération prévoit une enveloppe annuelle pendant quatre ans d'un million d'euros pour l'agriculture durable.

Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

134. AEC 002-28/03/11 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Marseille -

Monsieur MAGRO.- Avis favorable pour ces cinq rapports.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

135. AEC 006-28/03/11 CC - Plan Local d'Urbanisme d'Allauch - Engagement de la procédure de modification n° 1

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

136. AEC 003-28/03/11 CC - Approbation de l'augmentation de l'autorisation de programme relative aux acquisitions foncières nécessaires à l'exercice des compétences de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

137. AEC 004-28/03/11 CC - Approbation de l'affectation d'une autorisation de programme pour l'acquisition d'un système d'information d'urbanisme et de foncier.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

138. AEC 005-28/03/11 CC - Plan Local d'Urbanisme du Rove - Engagement de la procédure de modification n° 1

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE ET SERVIR L'EMPLOI

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Djiane, la Commission s'est réunie le 11 mars.

Monsieur DJIANE.-Monsieur le Président, mes chers collègues, les douze rapports ont été adoptés à l'unanimité des membres de la Commission.

139. DEV 001-28/03/11 CC - Approbation d'une affectation d'autorisation de programme pour la réalisation d'un pôle de création d'entreprises en Zone Franche Urbaine.

Monsieur TEISSIER.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

140. DEV 002-28/03/11 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pour le Plan Stratégique à Long Terme du Domaine des Industries et des Activités Maritimes de la Ciotat et la transformation de la Sémidep Ciotat en Société Publique Locale.

Monsieur TEISSIER.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

141. DEV 003-28/03/11 CC - Approbation de la participation de Marseille Provence Métropole à l'augmentation de capital numéraire de la Société Publique Locale Sémidep Ciotat

Monsieur TEISSIER.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

142. DEV 004-28/03/11 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme relative aux études pour la restructuration du Marché d'Intérêt National, site des Arnavaux à Marseille

Monsieur TEISSIER.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

143. DEV 005-28/03/11 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme relative à des travaux d'entretien et de grosses réparations pour l'immobilier d'entreprises

Monsieur TEISSIER.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

144. DEV 006-28/03/11 CC - Opération d'Intérêt National Euroméditerranée - Approbation de la participation financière de la Communauté Urbaine à l'Etablissement Public d'Aménagement Euroméditerranée pour l'année 2011

Monsieur TEISSIER.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

145. DEV 007-28/03/11 CC - Approbation d'une subvention à Provence Business Angels pour l'organisation d'un programme d'animation sur Marseille Provence Métropole

Monsieur MAGRO.- Nous avons fait un courrier à ce sujet.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Abstention du groupe Communistes, Républicains et Citoyens

146. DEV 008-28/03/11 CC - Attribution d'une subvention à l'association Riviera Yachting Network

Monsieur TEISSIER.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

147. DEV 009-28/03/11 CC - Attribution d'une subvention à l'association Marseille Innovation

Monsieur TEISSIER.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

148. DEV 010-28/03/11 CC - Attribution d'une subvention à l'association Pôle Régional de l'Image, du Multimédia et de l'Internet

Monsieur TEISSIER.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

149. DEV 011-28/03/11 CC - Attribution d'une subvention à l'incubateur Impulse pour la création d'entreprises à partir de la recherche publique.

Monsieur TEISSIER.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

150. DEV 012-28/03/11 CC - Participation de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole au salon de l'immobilier d'entreprise, à Paris

Monsieur TEISSIER.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE - PATRIMOINE FONCIER - PROTECTION ET SÉCURITÉ DES ESPACES COMMUNAUTAIRES

Monsieur LE PRESIDENT.- Madame Colin, la Commission s'est réunie le 18 mars. Mme Colin n'est pas là, Monsieur Brunel demande la parole.

Monsieur BRUNEL.- Les rapports ont reçu un avis favorable unanime de la Commission.

151. EPPS 001-28/03/11 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'autorisations de programme relatives à des équipements communautaires

Monsieur ILLAC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

152. EPPS 002-28/03/11 CC - Versement de la cotisation à l'Union du Pôle Funéraire Public (UPFP) pour l'année 2011.

Monsieur ILLAC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Monsieur LE PRESIDENT.- L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée, je vous remercie.

(La séance est levée à 11 heures 50).